



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

2115^e SÉANCE : 24 FÉVRIER 1979

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2115)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111)]	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2115e SÉANCE

Tenue à New York le samedi 24 février 1979, à 15 h 30.

Président : M. Abdalla Yaccoub BISHARA (Koweït).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Bangladesh, Bolivie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Jamaïque, Koweït, Nigéria, Norvège, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zambie.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2115)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111).]

La séance est ouverte à 16 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111)]

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la décision prise à la 2114e séance, j'invite les représentants de l'Australie, du Canada, de Cuba, de l'Inde, du Kampuchea démocratique, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, de la Pologne, de la République démocratique allemande, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Anderson (Australie), M. Barton (Canada), M. Roa Kouri (Cuba), M. Jaipal (Inde), M. Thiounn Prasith (Kampuchea démocratique), Tan Sri Zaiton Ibrahim (Malaisie), M. Francis (Nouvelle-Zélande), M. Jaroszek (Pologne), M. Florin (République démocratique allemande), M. Koh (Singapour), M. Guna-Kasem (Thaïlande) et M. Ha Van Lau (Viet Nam) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de la Bulgarie, de la Hongrie, de l'Indonésie, du Japon, de la Mongolie et des Philippines des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer à la discussion. Selon la pratique établie, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à la discussion sans droit de vote, conformément aux dispositions de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

Sur l'invitation du Président, M. Kostov (Bulgarie), M. Hollai (Hongrie), M. Anwar Sani (Indonésie), M. Abe (Japon), M. Dashtseren (Mongolie) et M. Yango (Philippines) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

3. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/13119, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par la Chine. A ce sujet, je remercie la délégation chinoise d'avoir accédé à ma demande et d'avoir présenté son projet par mon intermédiaire plutôt que par la voie habituelle d'une présentation orale. De cette façon, nous avons gagné du temps et évité toute acrimonie inutile.

4. M. LEPRETTE (France) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil. Vos talents, votre expérience des Nations Unies et votre disponibilité nous sont en effet particulièrement nécessaires en ce moment. Depuis plus d'une semaine vous les avez d'ailleurs utilisés d'une manière à laquelle je tiens à rendre hommage.

5. Je saisis également cette occasion pour saluer l'action remarquable de M. Mills, représentant de la Jamaïque, pendant le mois de janvier. Une fois de plus, en effet, il a témoigné de la maîtrise qui depuis longtemps fait sa réputation aux Nations Unies.

6. La France, qui, à bien des reprises, a exprimé l'inquiétude qu'elle ressentait devant la montée des tensions dans le Sud-Est asiatique, suit avec une préoccupation grandissante les opérations qui ont pour théâtre les confins de la Chine et du Viet Nam. L'évolution récente de la situation, surtout du fait de l'augmentation des effectifs engagés et des moyens mis en œuvre, crée en effet des risques évidents d'escalade, propres à mettre en danger la détente et la paix. C'est pourquoi il était nécessaire et conforme aux principes de la Charte des Nations Unies que le Conseil de sécurité fût appelé à délibérer d'un problème

relevant de sa responsabilité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

7. Le Gouvernement français considère que les opérations en cours doivent cesser immédiatement et que les forces d'intervention qui ont pénétré au Viet Nam doivent se retirer à l'intérieur de la frontière internationale.

8. La France se voit aujourd'hui confirmée, comme elle l'était déjà par les événements du Cambodge, dans la conviction qu'il n'est d'autre moyen d'assurer le maintien de la paix et de la stabilité dans la région que par le respect scrupuleux de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de chacun des Etats qui la composent. Son expérience passée et les liens historiques qui l'unissent au Cambodge, au Laos et au Viet Nam lui permettent de mesurer la force des aspirations des peuples de ces pays et la volonté de chacun d'eux de rester lui-même maître de son destin. Elle ne peut, à cet égard, que rappeler la position qu'elle a prise lors du dernier débat au Conseil de sécurité sur le retrait des forces étrangères du Cambodge, dont nous constatons qu'il n'est toujours pas effectif.

9. Elle estime également que l'instauration d'un ordre pacifique en Asie du Sud-Est passe nécessairement par une solution qui assurerait aux Etats de la péninsule indochinoise le maintien de leur indépendance et de leur intégrité territoriale dans un contexte de relations de bon voisinage avec tous les autres pays de la région.

10. En rappelant ces principes, que le Gouvernement français juge fondamentaux, nous entendons à la fois servir, dans la mesure de nos moyens, la cause des peuples d'une région à laquelle nous portons une considération particulière et demeurer fidèles à la conception générale que la France se fait des relations internationales et qui ne peuvent être fondées que sur la préservation de la détente, à laquelle elle reste fermement attachée.

11. C'est dans le respect de ces principes que la délégation française prendra en considération tout projet de résolution visant à l'arrêt des combats, au retrait des forces d'intervention étrangères et à un règlement pacifique.

12. M. RICHARD (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, permettez-moi pour commencer de vous adresser mes félicitations à l'occasion de votre accession aux fonctions de président du Conseil de sécurité. Vos talents et votre compétence de diplomate ont déjà été mis à rude épreuve au cours du mois de février et je suis certain qu'ils le seront encore pendant le reste du mois. Mais je sais que vous saurez mener à bien nos travaux.

13. Permettez-moi aussi d'exprimer mes chaleureux remerciements et mes félicitations à l'ambassadeur Mills, de la Jamaïque, pour la manière dont il a guidé les travaux du Conseil au mois de janvier, qui fut également un mois difficile. En fait, si nous en sommes sortis en quelque sorte indemnes, c'est en grande partie grâce à ses talents et à sa patience, et je l'en remercie vivement.

14. Il y a à peine un mois que le Conseil s'est réuni pour examiner l'invasion vietnamienne du Kampuchea. Depuis lors, la situation au Sud-Est asiatique a continué à se

détériorer. La Chine vient maintenant de monter une attaque armée contre le Viet Nam. Bien que nous manquions des informations précises et objectives qu'une presse libre sur place pourrait fournir, il est évident que cette situation est un sujet de préoccupation encore plus vive. Les combats au Kampuchea et sur la frontière entre la Chine et le Viet Nam menacent la stabilité de toute la région. Le risque est grand que d'autres puissances de l'extérieur soient entraînées dans le conflit, ce qui aurait des conséquences incalculables. Il est évident que les raisons pour le Conseil d'agir sont là. Nous avons le devoir de faire ce que nous pouvons pour arrêter l'engrenage de la violence avant que la zone des conflits ne s'étende encore.

15. Je comprends pourquoi mes collègues soviétique et tchécoslovaque préfèrent ne discuter que de la situation le long de la frontière de la Chine et du Viet Nam et pourquoi mon collègue de la Chine souhaite accorder la priorité à la plainte du Kampuchea. Mais je crois que le Conseil doit être exempt de la myopie dont les parties et les partisans font preuve. C'est précisément à cause de cela que quatre membres occidentaux du Conseil ont porté la question devant le Conseil et ont libellé leur demande comme ils l'ont fait, invoquant la situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales.

16. Le Conseil connaît l'opinion de mon gouvernement sur l'invasion vietnamienne du Kampuchea, qui contrevenait totalement à la Charte des Nations Unies. Le Conseil sait également qui a voté contre la résolution autrement appuyée à l'unanimité par les membres du Conseil, résolution qui demandait un cessez-le-feu immédiat et le retrait des forces étrangères du Kampuchea. Il est assez ironique que l'Etat qui a pris l'initiative de créer le Comité actuel sur le non-recours à la force¹ ait tenu en échec le Conseil à ce point, alors que le Conseil examinait une violation si flagrante de ce même principe. Mon gouvernement a regretté en son temps les atrocités commises par le régime de Pol Pot au Kampuchea. Cependant, rien ne saurait excuser la violation par le Viet Nam de l'intégrité territoriale d'un autre Membre de l'Organisation des Nations Unies.

17. Le Gouvernement britannique a déjà exprimé en public sa crainte que la lutte à l'intérieur du Kampuchea ne menace la stabilité d'autres pays ou n'entraîne la Chine et l'Union soviétique par inadvertance ou par une erreur de calcul. La semaine dernière, nous avons adressé un appel public à la modération le long de la frontière entre le Viet Nam et la Chine. La Charte fait un devoir à tous les Etats Membres d'éviter l'emploi de la force dans le règlement des conflits. Quelles que soient les provocations — et le Conseil a entendu les deux versions des faits —, mon gouvernement déplore l'attaque armée des Chinois contre le Viet Nam. Nous avons fait valoir au Gouvernement chinois la nécessité pour la Chine de se retirer du Viet Nam. Nous le conjurons encore aujourd'hui de le faire sans plus tarder.

¹ Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales, créé par la résolution 32/150 de l'Assemblée générale.

18. Lorsque j'ai parlé au Conseil le mois dernier, j'ai invoqué en cette occasion la déclaration commune des ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [voir S/13025] qui, déplorant l'intervention armée contre le Kampuchea, demandait le retrait immédiat des forces étrangères du territoire kampuchéen et affirmait le droit du peuple kampuchéen de décider de son propre avenir, sans ingérence de l'extérieur. Les principes sur lesquels cette déclaration s'appuyait s'appliquent avec tout autant de force aujourd'hui, et je voudrais attirer l'attention du Conseil sur une autre déclaration du Comité permanent de l'Association, publiée à Bangkok le 20 février [voir S/13106]. Cette déclaration pourrait bien constituer la base d'une résolution du Conseil de sécurité.

19. Les éléments d'une telle résolution semblent maintenant se dégager. A notre avis, la résolution doit répondre à trois exigences minimales. Elle doit comporter : premièrement, un appel clair et sans ambiguïté à toutes les parties pour qu'elles cessent les hostilités immédiatement; deuxièmement, l'exigence que les forces étrangères se retirent de toutes les zones de conflit en Asie du Sud-Est et retournent dans les pays d'où elles sont venues; troisièmement, un rappel de notre attachement collectif au principe de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité de tous les Etats.

20. Je crois qu'une résolution de ce genre rallierait beaucoup de suffrages. Elle devrait, en fait, rallier tous les suffrages au Conseil. J'espère qu'avant de rejeter une telle résolution tous les membres pèseront les risques que comporterait l'extension du conflit.

21. Les guerres peuvent survenir de deux manières : par agression délibérée ou à la suite d'une situation qui va à la dérive. L'exemple de juillet et août 1914 est un exemple auquel nous devrions tous bien réfléchir. Personne ne voulait de grande guerre; pourtant, elle a eu lieu. Peut-être le Conseil de sécurité ne peut-il empêcher l'extension de la guerre par l'acte délibéré d'un gouvernement qui tient à agrandir son territoire national, mais il peut aider à éviter qu'un conflit limité ne dégénère en catastrophe. Des mesures du genre de celles que j'ai indiquées devraient à notre avis y contribuer. Cela nous donnerait un délai de réflexion.

22. La responsabilité de la communauté internationale et du Conseil ne prendra cependant pas fin avec l'adoption d'une résolution comme celle-ci. A plus long terme, il faudra voir quelles mesures pourront être prises pour éliminer les causes sous-jacentes de la tension dans la région. Je note que le Secrétaire général a dit qu'il était prêt à offrir ses bons offices. Je note aussi que les Gouvernements de la Chine et du Viet Nam ont dit qu'ils étaient prêts à négocier. Je note encore qu'il a été suggéré que la communauté internationale pourrait contribuer, d'une manière où d'une autre, à régler les problèmes de la région. Toutes ces possibilités méritent d'être approfondies. L'adoption par le Conseil d'une résolution semblable à celle que j'ai indiquée pourrait, à notre avis, nous donner précisément le temps nécessaire pour les examiner.

23. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Royaume-Uni des paroles aimables et bienveillantes qu'il m'a adressées. Je forme aussi des vœux pour que notre débat soit couronné de succès.

24. M. MUTUKWA (Zambie) [*interprétation de l'anglais*] : Alors que nous nous réunissons ici aujourd'hui, la situation qui se détériore en Asie du Sud-Est non seulement continue de mettre en danger la sécurité de cette région mais, en fait, peut menacer les bases mêmes de la paix et de la sécurité mondiales. Des informations nous apprennent qu'il y a eu des milliers de vies perdues dans le combat. Les gens sont déplacés de leurs foyers et deviennent des réfugiés errants dans la guerre actuelle. Cela vient s'ajouter au conflit qui fait rage au Kampuchea depuis décembre dernier. Le mois dernier seulement, le Conseil de sécurité était saisi de la question du Kampuchea. C'est parce qu'on a reconnu la gravité du conflit en Asie du Sud-Est que la délégation zambienne a travaillé étroitement avec les autres membres du Conseil dans les couloirs pour essayer de trouver le moyen d'éviter que la situation ne se détériore encore.

25. C'est à vous, Monsieur le Président, en tant que président pour le mois de février, que le principal hommage pour les activités du Conseil qui ont abouti à ces réunions doit être rendu. Vous avez prouvé que vous êtes non seulement un diplomate chevronné mais aussi un croisé intrépide de la paix. Nous sommes fiers du rôle que le Koweït, qui est, comme nous, un pays non aligné, continue de jouer au service de la paix mondiale. Votre action, ainsi que l'excellente façon dont votre prédécesseur, l'ambassadeur Mills, de la Jamaïque, a dirigé les affaires du Conseil en janvier, montre une fois de plus ce que des diplomates chevronnés du tiers monde et du mouvement non aligné peuvent faire en apportant un service désintéressé aux Nations Unies. En fait, le mouvement non aligné continue de montrer sa vitalité et l'attachement inébranlable de ses membres à la paix dans un système international où les grandes puissances ont un rôle dominant.

26. Nous avons appuyé la demande de réunion du Conseil de sécurité pour examiner "La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales" parce qu'un grave conflit existe dans cette région. La Zambie, en tant que membre du Conseil, tient à veiller à ce que cette auguste instance respecte scrupuleusement les dispositions de l'Article 24 de la Charte, qui énonce la responsabilité principale du Conseil de sécurité à l'égard du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Conseil doit être à la hauteur de ses responsabilités et traiter de toutes les situations de conflit majeur qui menacent la paix mondiale. En conséquence, il doit traiter de toutes les situations mettant en jeu quelque combinaison que ce soit de membres de la communauté internationale.

27. La Zambie a été attristée et angoissée par les événements récemment survenus en Asie du Sud-Est — d'autant plus qu'ils mettent en jeu des pays et des peuples avec lesquels nous maintenons des relations très amicales. C'est pour cette raison que nous recherchons des remèdes.

28. Le conflit actuel comporte tout un potentiel de prolifération dans ses dimensions, tant horizontale que verticale. A première vue, le conflit sino-vietnamien actuel peut sembler être une guerre limitée. Cependant, les guerres limitées d'aujourd'hui portent en elles la capacité de déclencher les guerres généralisées de demain. Ce qui est encore plus dangereux, c'est que ce conflit pourrait, en définitive, provoquer l'affrontement direct d'importantes puissances nucléaires. Cela nous a conduits à la conclusion qu'il y a un véritable danger d'affrontement plus vaste encore en Asie du Sud-Est si les conflits actuels ne sont pas réglés rapidement.

29. Le paradoxe de la question est que ces conflits impliquent des Etats qui pratiquent des systèmes sociaux similaires. C'est une raison de plus pour penser qu'il est possible à ces Etats de mieux se comprendre entre eux. Nous prions instamment les pays en conflit en Asie du Sud-Est de réfléchir encore et de se servir de la similarité de leurs systèmes sociaux comme dénominateur commun au service de la paix et non de la guerre entre eux.

30. Dans le débat sur la situation au Kampuchea le mois dernier devant le Conseil, ma délégation a exprimé sa vive préoccupation à l'égard des violations de certains principes fondamentaux d'amitié entre nations et des normes du droit international. Nous continuons de respecter ces principes cardinaux, qui stipulent, entre autres, que les Etats doivent respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des autres Etats et qu'aucun Etat n'a le droit de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres Etats pour quelque motif que ce soit.

31. Si l'on autorise des Etats à s'ingérer dans les affaires d'autrui, il n'y aura pas d'ordre dans le monde et la loi "internationale" de la jungle régnera. La situation rappellerait ce que le philosophe politique Hobbes décrivait il y a quatre siècles dans son *Léviathan*, à savoir une société où la vie serait non seulement brutale et difficile mais courte.

32. La Zambie a exprimé à maintes reprises sa profonde préoccupation à l'égard du carnage constant en Asie du Sud-Est, qui dure depuis si longtemps. L'Indochine vient seulement de sortir de guerres fratricides contre les forces de l'impérialisme et de l'oppression. Nous avons salué le peuple du Viet Nam pour sa lutte héroïque contre l'occupation étrangère et les divisions artificielles. Le peuple du Kampuchea s'est trouvé face à une situation semblable. Au cours de ces guerres en Indochine, qui n'ont pris fin que dans les années 1970, des millions de personnes ont été tuées, mutilées, blessées ou laissées sans foyer. Des biens se montant à des milliards de dollars ont été détruits. C'est un triste chapitre dans l'histoire de ces gens.

33. Nous pouvions espérer qu'après ces longues années de lutte on verrait revenir la paix, permettant la reconstruction économique. Mais il s'avère que ces espoirs ne sont toujours que des espoirs.

34. En réalité, au Sud-Est asiatique règne un état de tension permanente qui peut à tout moment faire jaillir l'étincelle de la guerre. La communauté internationale a le devoir sacré d'aider les peuples du Sud-Est asiatique à revenir à une existence pacifique.

35. La Zambie adresse par conséquent un appel à toutes les parties impliquées dans les conflits qui ravagent actuellement la région afin qu'elles proclament immédiatement un cessez-le-feu et mettent fin aux hostilités. Ensuite, il faudra qu'elles procèdent à des négociations sérieuses pour résoudre les problèmes et régler les questions qui ont conduit aux conflits actuels. Cela pourra avoir lieu soit bilatéralement, soit en recourant aux bons offices du Secrétaire général, qui en a déjà fait l'offre. De plus, un comité du Conseil de sécurité pourrait être créé qui serait chargé d'aider aux efforts de médiation. Dans l'intervalle, le Conseil n'a d'autre option que de demander qu'il soit immédiatement mis fin aux hostilités.

36. Ma délégation en appelle à tous les Etats membres permanents du Conseil de sécurité afin que nous puissions compter sur leur entière coopération pour permettre au Conseil de parvenir aux décisions qui s'imposent dans cette affaire qui intéresse la paix et la sécurité du monde. Nul ne doit abuser de son droit de veto, comme cela a si souvent été le cas pour paralyser le pouvoir de décision du Conseil. Quant au Conseil dans son ensemble, il doit s'acquitter des responsabilités qui sont les siennes en tant qu'organe de l'Organisation des Nations Unies chargé de la responsabilité suprême de traiter de toutes les questions qui menacent la paix et la sécurité internationales. Il est impossible de ne pas arriver à la conclusion que ce qui se passe actuellement au Sud-Est asiatique est une menace à la paix et à la sécurité internationales. Le Conseil doit donc prendre les mesures appropriées.

37. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*): Je remercie le représentant de la Zambie pour les paroles aimables et généreuses qu'il a adressées à mon pays et à moi-même. Je n'oublierai jamais les jours merveilleux que j'ai passés dans son pays, où j'ai joui de la plus large hospitalité.

38. M. KAISER (Bangladesh) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de vous féliciter chaleureusement pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité en ce mois de février. Bien que ce mois soit le plus court de l'année, il s'est révélé être peut-être l'une des périodes les plus critiques pour la paix et la sécurité du monde. Le Conseil doit donc s'estimer heureux de vous voir à la barre pour diriger ses efforts dans ces circonstances si importantes. Votre dévouement, votre détermination, votre maîtrise diplomatique et votre efficacité sont des qualités dont vous avez eu l'occasion, ces dernières semaines, de faire une fois de plus abondamment la preuve. Moi qui représente le dernier venu des pays d'Asie au Conseil, je tiens à vous rendre personnellement hommage pour les conseils et l'aide que vous m'avez si généreusement donnés, ainsi qu'aux autres membres de ma délégation. Le Bangladesh, qui entretient avec le Gouvernement et le peuple du Koweït les liens les plus étroits d'amitié et de solidarité, est très fier de vos réalisations et vous promet sa coopération et son appui sans défaut dans leur poursuite.

39. J'ai également le grand plaisir de rendre hommage à l'ambassadeur Donald Mills, qui a dirigé les travaux du

Conseil au cours du mois de janvier. La tâche difficile lui ayant échoué de présider le Conseil au cours du tout premier mois du mandat de la Jamaïque en tant que membre non permanent de cet organe, et alors que le Conseil était saisi d'un des problèmes les plus ardues, tant du point de vue de la procédure que du fond, un problème qui en outre n'avait pas de précédent dans l'histoire de ses travaux, l'ambassadeur Mills s'est acquitté de cette tâche avec maîtrise, objectivité et fermeté. Nous lui adressons ainsi qu'aux membres de sa délégation nos remerciements les plus chaleureux.

40. Les événements contraignent le Conseil à se réunir de nouveau en un moment critique pour la paix au Sud-Est asiatique et — qui sait ? — au-delà de cette région. En janvier dernier, le Conseil a déjà examiné la situation et s'est efforcé d'atténuer les tensions, de circonscrire le problème et d'encourager une solution pacifique. Mais, malgré tous ses efforts, aucun progrès tangible n'a été constaté. Le Secrétaire général a eu parfaitement raison de caractériser la situation actuelle, avec l'effusion de sang qui en découle, de situation tragique où la violence appelle la violence, et il nous a avertis que si l'on ne parvenait pas à rompre promptement le cycle de cette violence les conséquences pourraient en être imprévisibles.

41. Le Bangladesh, comme la vaste majorité des pays de la région et d'ailleurs, ne peut qu'exprimer sa plus grave préoccupation et son anxiété face à ce cycle concentrique d'actions, de réactions et de contre-actions au Sud-Est asiatique, avec toutes les terribles conséquences qui peuvent en découler et qui risquent d'entraîner dans l'enfer de la guerre tous les pays de la région, et peut-être même le reste du monde.

42. Les tâches que nous devons résoudre sont immédiates et urgentes. Le Bangladesh pense, pour sa part, qu'il faut tenir compte de quatre éléments prépondérants en s'attaquant à ce problème.

43. Premièrement et avant tout, nous pensons que l'Organisation des Nations Unies a la responsabilité directe de prendre des mesures décisives. Nous avons toujours estimé que tout Etat Membre ou tout groupe d'Etats Membres demandant à être entendu ou réclamant une réunion du Conseil de sécurité devrait pouvoir compter sur une réponse affirmative, quels que soient les mérites du cas ou la compétence du Conseil à appréhender le problème. Ne pas agir ainsi serait, pour le Conseil, esquiver son devoir. C'est pourquoi le Bangladesh a appuyé la demande de réunion du Conseil. Nous voyons en lui un instrument de la conscience morale internationale, le porte-parole global de la responsabilité collective. C'est pourquoi nous avons ici cherché à contribuer du mieux que nous pouvions à faciliter, par les contacts bilatéraux et par la persuasion, une atmosphère propice à un règlement pacifique. Nous l'avons fait individuellement avec les parties intéressées, bilatéralement avec divers membres du Conseil, et conjointement avec nos collègues représentants de pays non alignés membres du Conseil. Chacun sait qu'en certaines circonstances les activités dans les coulisses ont des effets beaucoup plus bénéfiques qu'une confrontation directe. Mais nous n'en sommes pas moins convaincus que l'ONU ne

doit pas se voir réduire aux dimensions d'un instrument d'expédient, d'une agence de dernier recours dont on voudrait qu'elle entérine les événements une fois qu'ils ont eu lieu. Notre organisation doit être un instrument qui, avec toute la force qu'il est capable de mobiliser, peut et doit se saisir automatiquement de tous les problèmes critiques, quel que soit le lieu où ils se posent. Le Secrétaire général s'est plaint récemment que les gouvernements préfèrent souvent agir de manière indépendante, recourir à la force militaire ou à d'autres moyens, ne s'adressant à l'ONU — et en espérant un miracle — que lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils risquent d'être du côté perdant, et je pense que tous les membres ici présents devraient réfléchir comme il convient à cette critique. Nous vivons dans un monde de nations indépendantes, ayant des idéologies, des politiques, des économies et des institutions sociales fort différentes les unes des autres. C'est en outre un monde qui ne cesse de se rapetisser et qu'une étroite interdépendance pousse de plus en plus dans la voie d'une société globale. La violence, où qu'elle se produise, menace par conséquent tous les peuples, où qu'ils vivent. Tant que les nations tiendront la guerre comme seule solution capable de régler leurs différends, tant que les intérêts nationaux en concurrence prendront le pas sur les institutions globales créées précisément pour les contenir, le monde sera voué à un état d'anarchie internationale. La seule option est par conséquent le droit international, qui ne saurait faire de distinction entre les nations.

44. Deuxièmement, il s'ensuit que le Conseil, en empêchant une nouvelle aggravation de la situation et une escalade du conflit du fait de puissances étrangères, doit avant tout souligner sa résolution absolue de réaffirmer et de soutenir les buts et les principes de la Charte et l'obligation subséquente de faire régner le droit. Parmi ces principes, l'un des premiers est le respect du droit souverain de tous les peuples et de tous les pays à la paix, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'autodétermination sans ingérence, pression ou contrainte émanant de puissances étrangères. Parmi les autres principes fondamentaux figurent celui qui enjoint aux Etats de ne pas recourir à la force et celui qui les oblige à régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de manière que la paix internationale, la sécurité et la justice ne soient pas mises en danger. Un facteur essentiel est que tous les Etats doivent s'abstenir de toute action de nature à aggraver la situation.

45. En troisième lieu, le Bangladesh est convaincu que les paroles et les actes du Conseil ne sauraient se traduire en accusations, récriminations ou jugements moraux. Les questions en jeu sont trop complexes et affectent beaucoup trop les susceptibilités des différents intérêts nationaux pour que nous nous permettions d'émettre de tels jugements. Il serait trop facile de s'embourber dans des procès d'intention justifiant toute action ou réaction et qui nous détourneraient ainsi de notre tâche. Notre but premier est de préserver et de sauvegarder la paix. Nos actions doivent nous mener à des buts précis, constructifs et capables de contribuer non point à un répit temporaire ou à des bribes de paix, mais à une paix et à une sécurité véritables et durables dans la région.

46. En quatrième lieu, et partant de ce qui précède, le Bangladesh estime que la situation nécessite trois mesures immédiates et simultanées : mettre un terme aux hostilités et faire cesser toutes les opérations militaires dans toute la région tout en respectant véritablement l'indépendance politique de tous les Etats concernés, le retrait de toutes les troupes de tous les territoires étrangers, et le recours au maximum de modération par toutes les puissances étrangères, qui doivent s'abstenir de toute action risquant d'aviver les tensions ou de conduire à un élargissement du conflit.

47. Enfin, le Bangladesh pense que le Conseil a la responsabilité fondamentale d'encourager et de promouvoir toutes les voies pouvant contribuer à la normalisation de la situation, au règlement pacifique des différends et à une paix à long terme dans cette région.

48. Tout d'abord, nous avons la responsabilité essentielle de retenir tous les éléments positifs présentés par les parties elles-mêmes dans ce sens. Nous sommes particulièrement heureux de la déclaration faite par le Secrétaire général le 22 février, dans laquelle il offre ses bons offices. Nous lançons un appel aux parties intéressées pour qu'elles saisissent cette initiative dans l'intérêt de la paix.

49. Le Bangladesh a toujours soutenu l'idée que toute cette région de l'Asie du Sud-Est pouvait vivre dans la concorde, pouvait constituer une zone de paix, de liberté et de neutralité à l'abri d'ingérences étrangères tout en étant liée par des liens d'amitié et de solidarité. Le Président du Bangladesh démocratique et non aligné, M. Ziaur Rahman, a maintes fois répété que, du fait de notre proximité géographique, nous estimons que nous constituons un pont entre l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est. L'évolution de la région nous a donc profondément peiné — et c'est peu dire. Nous sommes étroitement liés aux Etats de l'Asie du Sud-Est par l'histoire, la géographie, les associations politiques, économiques et culturelles depuis des temps immémoriaux. Nous avons établi des relations étroites d'amitié avec chacun des Etats de la région, et avec l'ensemble dans le cadre d'institutions internationales. Notre angoisse face à la situation actuelle est donc extrêmement profonde.

50. En dernière analyse, nous devons nous préoccuper des peuples de cette région et de leurs aspirations à une vie meilleure dans le cadre d'une liberté plus large. Le Bangladesh estime que la communauté mondiale a le devoir urgent de favoriser leurs efforts de réhabilitation, de reconstruction et de développement économique et social à l'abri de la tension et de la guerre. Il y a quelque temps, nous nous réjouissions que, pour la première fois depuis des générations, cette région ait paru être libre de toute lutte et de toute ingérence étrangère. Nous pensons qu'il faut poursuivre avec une vigueur encore plus grande cette recherche de la stabilité et de la tranquillité dans une des régions les plus importantes et potentiellement les plus prospères du monde. Nous pensons que cela est réalisable avec de la bonne volonté, de la coopération et le soutien actif de tous les pays du monde. Le Bangladesh appuiera toute tentative pouvant conduire à une paix durable dans le cadre d'un règlement régional ou global, et nous sommes décidés à favoriser cet objectif d'une manière fructueuse.

51. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant du Bangladesh pour les paroles aimables et généreuses qu'il a adressées à mon pays et à moi-même. Comme il l'a si bien dit, les relations entre son pays et le mien sont des plus constructives.

52. M. MILLS (Jamaïque) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, permettez-moi, en commençant, d'exprimer les félicitations de ma délégation à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de février. La manière habile dont vous dirigez les travaux du Conseil prouve, une fois de plus, vos qualités remarquables de direction et votre dévouement envers les Nations Unies et les principes de la Charte. Ma délégation est prête à coopérer pleinement avec vous dans l'accomplissement de vos fonctions, et notamment en ce qui concerne les questions difficiles dont le Conseil est maintenant saisi. Je me souviens avec gratitude de l'appui vigoureux que vous m'avez apporté et que vous avez apporté, le mois dernier, au Conseil.

53. Je voudrais aussi exprimer aux représentants ma profonde appréciation pour les remarques généreuses qu'ils ont faites sur la présidence du Conseil par la Jamaïque au mois de janvier, et je voudrais remercier tous les membres de leur coopération et de leur compréhension, qui ont tant facilité ma tâche au cours de ce mois.

54. Les questions relatives à la situation qui sévit en Asie du Sud-Est et qui ont préoccupé les membres du Conseil au cours de cette semaine sont difficiles, complexes, et comportent des éléments de danger grave. L'évolution de la situation ces deux derniers mois a, une fois de plus, placé la région au centre de l'attention mondiale, et nous avons été témoins de la crise en développement dans la région. Les passions, les conflits d'intérêts et les antagonismes qui sont les éléments constitutifs de l'évolution de la situation actuelle provoquent une profonde appréhension. Avec l'escalade des combats dans la région, les perspectives d'élargissement du conflit se précisent. Il est donc nécessaire et souhaitable que le Conseil de sécurité, en tant que gardien de la paix et de la sécurité internationales, fasse tous les efforts possibles pour promouvoir la stabilité, l'harmonie et la paix.

55. Le mois dernier, le Conseil s'est réuni pour traiter d'un conflit grave qui avait éclaté en Asie du Sud-Est. Aujourd'hui, nous nous trouvons face à un nouveau déclenchement d'hostilités impliquant un conflit majeur entre deux pays de la région. En janvier, ma délégation a attiré l'attention sur le fait que les pays de la région avaient, par le passé, dû endurer de grandes souffrances et surmonter de grandes difficultés. Nous étions alors profondément préoccupés par le risque d'élargissement du conflit. Il est évident que certaines de nos craintes se sont concrétisées, et la Jamaïque est profondément troublée par la tendance constante à la friction et à l'affrontement parmi les peuples de la région, avec lesquels nous avons des relations amicales et partageons des espérances et des aspirations communes.

56. En abordant les problèmes qui se posent à l'Asie du Sud-Est, ma délégation n'a pas l'intention de se lancer dans

des récriminations et dans des accusations acrimonieuses. Elle cherche plutôt à apporter son aide en favorisant une atmosphère d'accommodement, de conciliation et d'harmonie conformément aux principes de la Charte, qui constituent les normes fondamentales devant gouverner la conduite des Etats dans leurs relations entre eux.

57. En janvier, lorsque le Conseil s'est réuni pour examiner la situation au Kampuchea, ma délégation a insisté sur les principes pertinents de la Charte qui s'appliquent à cette situation. Nous avons souligné en particulier la nécessité d'adhérer strictement au principe de la non-intervention dans les affaires intérieures et de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de tous les Etats. Etant donné que nous sommes maintenant les témoins d'un nouveau déclenchement d'hostilités impliquant l'invasion armée du territoire du Viet Nam le 17 février, nous devons une fois de plus affirmer la validité des principes pertinents de la Charte. Ces principes rejettent spécifiquement le recours à la force et la violation de l'intégrité territoriale des Etats. Ma délégation regrette donc profondément que l'on ait recouru à la force en l'occurrence, et nous pensons que, quels que soient les différends pouvant exister entre des Etats, ceux-ci doivent les régler par la négociation et les moyens pacifiques.

58. Voilà la seule méthode valable pour assurer le règlement des divergences ou des conflits entre Etats. Nous lançons donc un appel aux parties intéressées pour qu'elles mettent fin immédiatement aux hostilités, retirent toutes les troupes des territoires étrangers et respectent strictement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région. Nous pensons qu'il faut éviter que la situation ne s'aggrave encore davantage et nous demandons donc instamment à toutes les parties qui ne sont pas directement intéressées de faire preuve de retenue pour minimiser tout risque d'affrontement généralisé, car cela ne saurait servir les intérêts de personne. De nombreuses pressions ont déjà été exercées sur les parties intéressées pour qu'elles fassent preuve de modération, mettent fin aux hostilités et retirent les troupes des régions de conflit. Voilà les conditions nécessaires à une véritable amélioration de la situation.

59. Le Conseil doit explorer toutes les options dans ses efforts pour réaliser ces objectifs. Ma délégation participera à tout effort du Conseil pour régler cette situation difficile d'une façon constructive. A cet égard, nous nous félicitons du fait que le Secrétaire général ait fait l'offre de ses bons offices, et nous sommes prêts à encourager toutes autres mesures de conciliation qui pourraient être proposées.

60. Je tiens à m'associer à la déclaration du représentant de la Zambie selon laquelle il est impératif que le Conseil soit en mesure de prendre une décision claire et précise sur cette question, une décision qui contribuera à la solution des problèmes de la région.

61. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Kampuchea démocratique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

62. M. THIOUNN PRASITH (Kampuchea démocratique) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter chaleureusement pour votre accession aux hautes fonctions de la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois-ci. Que ce soit au cours de la guerre de libération nationale de 1970 à 1975, au cours des trois années et demie de reconstruction nationale ou encore au cours de la lutte actuelle pour la survie de la nation et du peuple du Kampuchea, mon pays, le Kampuchea démocratique, a toujours trouvé auprès du Koweït, de son gouvernement et de son peuple, une sympathie et un soutien qui ne se sont jamais démentis. L'amitié qui s'est développée au cours de ces années de lutte entre nos deux peuples et nos deux pays non alignés est fondée sur les bases solides que constituent les principes sacrés de non-alignement et la Charte des Nations Unies, dont le Kampuchea démocratique et le Koweït sont parmi les plus fermes défenseurs. Cela pour vous dire combien nous apprécions votre présence à la direction des débats actuels du Conseil.

63. Je voudrais également exprimer mes profonds et sincères remerciements à vous, Monsieur le Président, au Secrétaire général et à tous les membres du Conseil de sécurité qui ont bien voulu m'accorder aujourd'hui la parole pour présenter la situation actuelle de mon pays, après deux mois d'agression, d'invasion et d'occupation vietnamiennes des plus cruelles. C'est là une nouvelle expression de la sympathie et de l'encouragement que le Conseil de sécurité et tous les pays épris de paix, de justice et d'indépendance ont toujours accordés à la juste lutte du peuple du Kampuchea sous la direction du Gouvernement du Kampuchea démocratique contre l'agression, l'invasion et l'occupation vietnamiennes, aidées et soutenues par l'Union soviétique.

64. Le Conseil de sécurité s'est réuni du 11 au 15 janvier dernier, à la demande du Gouvernement du Kampuchea démocratique, pour examiner le problème de l'agression et de l'invasion massive des forces armées du Viet Nam contre le Kampuchea démocratique, déclenchées le 25 décembre 1978 par la clique Le Duan-Pham Van Dong. A l'exception du bloc soviétique, auquel appartient le Viet Nam et dont nous connaissons tous la rengaine, les représentants de tous les pays qui sont intervenus au cours de ces débats du Conseil ont dénoncé l'agression et l'invasion vietnamiennes contre le Kampuchea démocratique et ont demandé le retrait de toutes les forces vietnamiennes du Kampuchea. A l'issue de ces débats, 13 membres sur 15 ont voté pour un projet de résolution [S/13027] présenté à l'unanimité par les pays non alignés membres du Conseil demandant la cessation immédiate de l'agression vietnamienne et le retrait de toutes les forces vietnamiennes du Kampuchea. Les débats et le vote du Conseil ont exprimé la volonté de tous les peuples et pays épris de paix, de justice et d'indépendance de défendre la Charte des Nations Unies et les principes de non-alignement qui régissent les relations entre Etats, ainsi que leur volonté de défendre la paix, la sécurité et la stabilité en Asie du Sud-Est, dans le Pacifique, en Asie et dans le monde. Néanmoins, se prévalant du veto soviétique, le Viet Nam continue avec obstination et avec une arrogance inégalée à fouler aux pieds la Charte et les

principes de non-alignement. Méprisant la condamnation mondiale, le Viet Nam a non seulement poursuivi son agression et son invasion contre le Kampuchea démocratique, mais encore il les a intensifiées sur tous les plans de la façon la plus barbare et la plus fasciste.

65. Pour essayer de camoufler son agression et son invasion du Kampuchea, le Viet Nam a tenté de procéder à la "khmérisation" de sa guerre d'agression en faisant racoler des Khmers pour les faire combattre contre les Khmers. Mais il a lamentablement échoué, car le peuple du Kampuchea ne connaît que trop bien les envahisseurs vietnamiens qui l'ont opprimé, exploité et massacré à plusieurs reprises par le passé. Le peuple du Kampuchea se refuse absolument à devenir l'esclave des vietnamiens, et encore moins à servir de chair à canon vietnamienne contre ses propres compatriotes. Bien au contraire, en étroite union avec l'armée révolutionnaire du Kampuchea, il a infligé et est en train d'infliger aux envahisseurs vietnamiens de lourdes pertes en hommes et en matériel. Durant le mois de janvier 1979, plus de 10 000 envahisseurs vietnamiens ont été éliminés et un millier de tanks et véhicules militaires ont été détruits.

66. L'échec de la "khmérisation" de la guerre d'agression et les lourdes pertes infligées par le peuple du Kampuchea et l'armée révolutionnaire du Kampuchea ont déterminé le Viet Nam à envoyer au Kampuchea trois divisions supplémentaires pour renforcer ses 14 divisions déjà existantes et pour intensifier son agression contre le Kampuchea et ses crimes contre le peuple du Kampuchea.

67. Actuellement, 150 000 envahisseurs vietnamiens, dotés d'un équipement militaire soviétique considérable et soutenus par des centaines de conseillers militaires soviétiques, occupent le Kampuchea. L'aviation vietnamienne bombarde et détruit sans aucune raison valable des villes dépeuplées et dépourvues du moindre objectif militaire. Partout où elles passent, les hordes vietnamiennes détruisent et incendient villages, champs et rizières; elles massacrent la population et violent les femmes avant de les tuer; elles accaparent les terres pour les donner à des Vietnamiens envoyés du Viet Nam; elles pillent les récoltes et les emportent au Viet Nam pour essayer de pallier la famine qui y sévit désespérément. Elles procèdent à l'élimination de la culture nationale et de la civilisation du Kampuchea. C'est ainsi qu'elles ont pillé et emporté au Viet Nam les statues de Bouddha et autres trésors d'art en or et en argent massifs qui se trouvaient dans le Palais royal, dans la Pagode d'argent et les autres pagodes de Phnom Penh, de même que les statues et bas-reliefs d'Angkor ainsi que d'autres objets qui témoignent de la haute et ancienne civilisation khmère et étaient exposés dans le Musée national de la capitale. Et pendant le peu de temps qu'elles ont pu occuper les monuments d'Angkor, patrimoine national du peuple du Kampuchea et également patrimoine universel, elles y ont volé aussi des bas-reliefs et autres sculptures.

68. Partout où elles passent, les hordes vietnamiennes sèment la dévastation, la mort et la souffrance. Elles massacrent les membres des comités des villages et districts, détruisent là où elles le peuvent les structures de l'appareil d'Etat du Kampuchea démocratique. C'est ainsi qu'à Phnom Penh elles ont installé une administration dont la

tête, les bras, les jambes et le corps lui-même sont entièrement vietnamiens. Cette administration n'est khmère que de nom, nom que le Viet Nam lui a donné pour camoufler son agression, son invasion et son occupation du Kampuchea et pour tromper l'opinion publique mondiale. Cette administration ne survit d'ailleurs que grâce à la présence des forces d'occupation vietnamiennes.

69. Le Viet Nam est ainsi en train de mener une politique délibérée de génocide contre le peuple du Kampuchea, qui refuse catégoriquement de collaborer avec les envahisseurs vietnamiens. Les forces d'occupation vietnamiennes au Kampuchea ne contrôlent ni la population ni la campagne. Elles ne sont installées que sur quelques portions de routes principales et dans des villes vides, qui sont par ailleurs encerclées par les troupes de l'armée révolutionnaire du Kampuchea et le peuple du Kampuchea. La population actuelle de Phnom Penh, par exemple, est composée à 90 p.100 d'envahisseurs vietnamiens et à 10 p.100 de conseillers soviétiques et cubains.

70. Mais, barbares et perfides, les Vietnamiens continuent à effectuer des razzias contre les villages et la population aux alentours des villes. Ils visent à détruire systématiquement la nation et le peuple du Kampuchea, à éliminer l'identité nationale du Kampuchea pour l'avalier ensuite plus facilement. Ils ont déjà procédé de la sorte avec le Royaume de Champa, au XVIIe siècle, qu'ils ont avalé et transformé en des provinces vietnamiennes du Centre-Viet Nam actuel. Ils ont fait de même avec les anciens territoires du Kampuchea situés dans le delta du Mékong, qu'ils ont transformés en des provinces vietnamiennes du Sud-Viet Nam actuel. Maintenant, ils veulent agir de la même façon avec le Kampuchea en l'intégrant de force dans une "fédération indochinoise" placée sous la tutelle du Viet Nam.

71. Récemment, des membres de la clique Le Duan-Pham Van Dong ont été à Phnom Penh pour inspecter et encourager les hordes vietnamiennes au Kampuchea, qu'ils croient avoir déjà conquis. Ils y ont monté, avec l'administration vietnamienne mise en place, une mascarade d'entretiens et de traités, dans l'espoir de légaliser leur invasion, leur occupation et leur génocide au Kampuchea, ainsi que le stationnement permanent au Kampuchea des 150 000 envahisseurs vietnamiens. Ces prétendus traités visent à permettre au Viet Nam : premièrement, de continuer à agresser le Kampuchea démocratique, à massacrer le peuple du Kampuchea, à y semer partout la dévastation, la mort et la souffrance, conformément à sa politique de "tout détruire, tout brûler et tout massacrer" et à son objectif d'exterminer la nation du Kampuchea pour en faire une province vietnamienne; deuxièmement, de continuer à piller le riz du Kampuchea pour essayer de pallier la famine qui sévit au Viet Nam, à piller tous les biens du peuple du Kampuchea et toutes les importantes ressources économiques du Kampuchea — ressources terrestres, maritimes, du sous-sol et du fond marin; troisièmement, de s'emparer du Kampuchea, d'en faire sa colonie et de l'incorporer dans la "fédération indochinoise" placée sous la férule vietnamienne pour l'avalier ensuite plus facilement.

72. Par sa déclaration du 19 février 1979 [voir S/13104], le Gouvernement du Kampuchea démocratique, par la voix de son premier ministre Pol Pot, a dénoncé et rejeté catégoriquement tous ces "accords" et "traités" inventés de toutes pièces par la clique Le Duan-Pham Van Dong. Le prétendu "traité d'amitié" mis en scène récemment à Phnom Penh est de même nature que le "traité d'amitié" signé entre le Viet Nam et le Laos en juillet 1977. Il dévoile clairement que le but de l'agression et de l'invasion vietnamiennes contre le Kampuchea démocratique est d'obliger par la force des armes le Kampuchea à entrer dans la "fédération indochinoise" pour l'avaler par la suite. Il dévoile aussi, une fois de plus l'hypocrisie et la perfidie du Viet Nam, qui a toujours prétendu avoir abandonné l'idée d'une telle "fédération indochinoise".

73. Avec cette "fédération indochinoise", la clique Le Duan-Pham Van Dong étendra son expansion dans le Sud-Est asiatique, créera des provocations — comme elle est en train de le faire aux frontières avec la Chine — pour détruire la paix et la sécurité dans le Sud-Est asiatique, dans le Pacifique, en Asie et dans le monde, conformément à la stratégie du Viet Nam lui-même, certes, mais aussi à la stratégie de ses maîtres soviétiques.

74. Qu'ils soient féodaux ou soi-disant "révolutionnaires", les Vietnamiens ont un dénominateur commun : ils ont été et sont toujours des annexionnistes et avaleurs invétérés de territoire des petit pays voisins. Au XXe siècle, où l'on parle de l'élimination du colonialisme et du déclin de l'impérialisme, le colonialisme et l'impérialisme vietnamiens sont certainement les pires des colonialismes et des impérialismes qui aient jamais existé, car ils visent à avaler totalement les pays conquis, comme ils le font actuellement avec le Kampuchea, de sorte qu'au bout d'un certain nombre d'années — si, bien entendu, le peuple du Kampuchea ne leur oppose pas une lutte résolue — il n'existerait plus de peuple ni de nation du Kampuchea, comme il n'existe plus aujourd'hui de peuple ni de nation chams.

75. Les activités de la délégation de la clique Le Duan-Pham Van Dong à Phnom Penh sont celles du pouvoir central dans une province vietnamienne, tant il est vrai que l'administration mise en place à Phnom Penh n'est en fait qu'une administration provinciale vietnamienne. Et pourtant, c'est cette administration vietnamienne que le Viet Nam cherche frénétiquement à faire reconnaître par l'Organisation des Nations Unies, le mouvement des non-alignés et tous les pays épris de paix, de justice et d'indépendance et, par ce biais, à faire entériner l'invasion, l'occupation et l'absorption du Kampuchea par le Viet Nam. L'ONU, le mouvement non aligné et tous les pays épris de paix, de justice et d'indépendance ont rejeté cette manœuvre criminelle vietnamienne. Nous les en remercions vivement.

76. Alors qu'il intensifie son agression et son invasion contre le Kampuchea démocratique sur tous les plans et procède ainsi à son absorption, le Viet Nam veut faire croire à l'opinion publique mondiale qu'au Kampuchea démocratique la résistance du peuple et de l'armée révolutionnaire du Kampuchea a cessé. Il multiplie les provocations aux frontières avec la République populaire de Chine, y fait beaucoup de bruit dans le but perfide de faire oublier

l'agression, l'invasion et l'occupation du Kampuchea démocratique par 150 000 soldats vietnamiens et de masquer l'intensification de ses crimes contre le Kampuchea démocratique et le peuple du Kampuchea. C'est l'assassin qui, pour cacher son forfait, crie que son voisin de gauche est en train de lui donner des gifles — bien méritées d'ailleurs — alors que lui-même est en train d'égorger son voisin de droite. Par ailleurs, si vraiment tout allait si bien pour le Viet Nam au Kampuchea, on peut se demander pourquoi le Viet Nam aurait-il besoin d'y faire stationner indéfiniment ses forces armées. Pourquoi aurait-il besoin de jouer cette mascarade de "traité d'amitié" ?

77. En fait, l'Organisation des Nations Unies, le mouvement de non-alignement, les peuples et les pays épris de paix, de justice et d'indépendance ont appris à connaître l'arrogance et la perfidie du Viet Nam, notamment depuis qu'il a lancé sa *Blitzkrieg* contre le Kampuchea, depuis qu'il nie effrontément la présence des troupes vietnamiennes au Kampuchea alors que tout le monde sait parfaitement qu'il y a 150 000 envahisseurs vietnamiens au Kampuchea. Enfin, après l'invasion du Kampuchea par le Viet Nam, l'engagement impudent et fallacieux des dirigeants vietnamiens, et en particulier du premier ministre vietnamien Pham Van Dong, pris devant tous les dirigeants des pays du Sud-Est asiatique et selon lequel le Viet Nam respecterait l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays voisins, a montré clairement que le Viet Nam fait du mensonge et de l'hypocrisie les bases fondamentales de ses relations internationales.

78. Le Viet Nam foule aux pieds la Charte des Nations Unies et les principes de non-alignement, applique la loi de la jungle dans les relations internationales, se comporte avec une arrogance sans borne en tant qu'expansionniste régional et manifeste un mépris total envers la communauté internationale, envers l'Organisation des Nations Unies, le mouvement de non-alignement et tous les pays épris de paix, de justice et d'indépendance dans le monde. Seul au monde le Viet Nam est capable d'allier l'arrogance, la perfidie et les crimes à un degré qui dépasse de loin ce qu'a pu faire le fascisme nazi.

79. Aux frontières avec la République populaire de Chine, le Viet Nam a lancé des provocations incessantes, cherchant sans cesse des prétextes pour grignoter le territoire chinois, sur terre comme sur mer, comme il a fait vis-à-vis du territoire du Kampuchea avant son invasion massive actuelle. De très longue date, le peuple du Kampuchea a été victime des actes d'agression cruels et sauvages perpétrés par le Viet Nam et il en a acquis des expériences fort amères au prix de son propre sang. C'est pourquoi le Gouvernement du Kampuchea démocratique et le peuple du Kampuchea comprennent parfaitement et soutiennent résolument les justes mesures qu'a prises la République populaire de Chine pour mettre fin aux provocations arrogantes du Viet Nam. Ces mesures apportent incontestablement une contribution active à la défense de l'indépendance, de l'intégrité territoriale, de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est, dans le Pacifique, en Asie et dans le monde.

80. Il n'en est pas de même pour l'agression et l'invasion vietnamiennes perpétrées contre le Kampuchea démocratique pour le coloniser et le transformer en une province vietnamienne. Elles constituent une très grave menace pour la paix, la sécurité, la stabilité et l'indépendance de tous les pays d'Asie du Sud-Est, du Pacifique, d'Asie et du monde. Elles ne constituent pas un fait isolé ou régional, car le Viet Nam n'agit pas seul mais avec l'aide considérable de l'expansionnisme global soviétique. En fait, elles marquent une nouvelle étape de l'internationalisation de la guerre, qui risque d'embraser le monde. Si les crimes du Viet Nam contre le Kampuchea demeuraient impunis, le Viet Nam verrait son appétit expansionniste et annexionniste encouragé et chercherait à le satisfaire en se jetant sur d'autres pays de la région. Par ailleurs, la voie serait ouverte à d'autres puissances expansionnistes régionales ou globales qui ne manqueraient pas de suivre l'exemple criminel du Viet Nam. Nous voulons encore croire que les leçons de Munich et les crimes d'Hitler, dont les Vietnamiens sont en fait les plus grands adeptes, ne sont pas déjà oubliés.

81. Le peuple du Kampuchea, quant à lui, refuse absolument de devenir l'esclave des Vietnamiens, auxquels il voue une haine ancestrale. Après avoir lutté pendant des dizaines d'années et consenti tant de sacrifices pour conquérir sa liberté, son indépendance et son intégrité territoriale, il n'admettra jamais que le Viet Nam lui impose son joug colonialiste, annihile sa nation, détruise sa civilisation et son identité nationale. Sous la direction du Gouvernement du Kampuchea démocratique, le peuple du Kampuchea tout entier, uni dans un large front national, démocratique et patriotique, et l'armée révolutionnaire du Kampuchea sont en train d'éliminer chaque jour des centaines d'invasisseurs vietnamiens, et ils poursuivront une lutte résolue et inébranlable jusqu'à ce que les occupants colonialistes vietnamiens soient totalement chassés du territoire national et que l'indépendance nationale, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Kampuchea démocratique soient recouvrées.

82. Pour contribuer à mettre un terme à cette agression et à cette invasion vietnamiennes qui s'intensifient contre le Kampuchea démocratique, pour contrecarrer l'ambition vietnamienne d'avaler le Kampuchea et éliminer les menaces de plus en plus graves qui pèsent sur la paix mondiale, nous demandons au Conseil de sécurité de bien vouloir : premièrement, condamner l'agression, l'invasion, la colonisation et l'absorption du Kampuchea démocratique par le Viet Nam, exiger du Viet Nam qu'il cesse immédiatement sa guerre d'agression, d'invasion et de colonisation contre le Kampuchea démocratique, qu'il retire totalement, inconditionnellement et sans délai toutes ses forces armées, tous ses éléments militaires et civils du territoire du Kampuchea et qu'il respecte l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea démocratique ainsi que le droit du peuple du Kampuchea de décider de sa propre destinée; deuxièmement, inviter tous les gouvernements à rejeter la manœuvre vietnamienne tendant à faire reconnaître l'administration vietnamienne installée à Phnom Penh provisoirement occupée; troisièmement, inviter toutes les institutions spécialisées des Nations Unies et autres organismes internationaux reliés à l'ONU, ainsi que les gouvernements

dans le monde entier, à cesser et à continuer de supprimer toute aide financière, économique, militaire et matérielle au Viet Nam et même à cesser toute aide humanitaire, car les autorités vietnamiennes, qui n'hésitent même pas à monnayer les départs de leurs nationaux fuyant chaque jour leur pays par milliers, utilisent en fait cette aide humanitaire non pas pour l'amélioration des conditions de vie du peuple vietnamien mais pour servir leur ambition expansionniste et annexionniste et leur politique d'agression dans le Sud-Est asiatique; quatrièmement, apporter toute aide et assistance à la juste lutte du peuple du Kampuchea, menée sous la direction du Gouvernement du Kampuchea démocratique pour la survie de la nation et du peuple du Kampuchea, pour le respect de la Charte des Nations Unies et des principes de non-alignement contre le colonialisme et l'expansionnisme vietnamiens.

83. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le prochain orateur est le représentant du Viet Nam. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil pour faire sa déclaration.

84. M. HA VAN LAU (Viet Nam) : Qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil. Je salue en vous l'éminent représentant de l'Etat du Koweït, avec qui mon pays entretient d'excellentes relations d'amitié tant sur le plan bilatéral qu'au sein du mouvement des non-alignés.

85. Le problème dont le Conseil est saisi revêt sans aucun doute une importance particulière du fait qu'il y a une grave menace pour la paix et la sécurité dans la région du Sud-Est asiatique, causée par l'agression ouverte et de grande envergure de la Chine contre le Viet Nam, pays indépendant et souverain. Ces derniers jours, l'agression chinoise contre le Viet Nam a fait l'objet de graves soucis dans tous les milieux de l'opinion mondiale. Nous pensons que le Conseil, par sa haute responsabilité devant la communauté internationale vis-à-vis de la sauvegarde de la paix et de la sécurité des peuples, se doit d'examiner la situation et de prendre des décisions adéquates pour condamner les autorités de Pékin et exiger d'elles le retrait de toutes leurs forces armées du territoire du Viet Nam. Selon nous, toute tentative de défier l'opinion mondiale en liant le problème de l'agression de la Chine contre le Viet Nam à d'autres problèmes ne conduirait qu'à encourager les agresseurs chinois.

86. Ces derniers jours, nous avons adressé au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité des notes et documents du Gouvernement et du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam [S/13077, S/13093 et S/13097] pour les informer de la grave situation causée par l'agression chinoise et leur demander de prendre des mesures appropriées pour arrêter cette agression.

87. Sur instructions de mon gouvernement, je voudrais exposer devant le Conseil la position du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam sur la guerre d'agression de la Chine contre le Viet Nam.

88. Les autorités chinoises ont ouvertement déclenché une guerre d'agression contre le Viet Nam. Il ne s'agit nullement d'une guerre de frontière; il s'agit bel et bien d'une guerre d'agression aux conséquences extrêmement dangereuses et imprévisibles, dont la Chine doit assumer l'entière responsabilité.

89. Depuis le matin du 17 février 1979, les autorités chinoises ont mobilisé cinq corps d'armée comprenant quelque 25 divisions, plusieurs divisions blindées et d'artillerie lourde, soutenues par les forces aériennes dans leurs attaques massives contre six provinces vietnamiennes sur toute la longueur de 1 400 kilomètres de la frontière vietnamo-chinoise, de Mong Cai à Phong Tho. Les agresseurs chinois ont avancé profondément en territoire vietnamien, le point le plus avancé étant à plus de 40 kilomètres de la frontière, en vue de s'emparer des chefs-lieux des provinces frontalières. Ils ont cherché à s'emparer des chefs-lieux des provinces de Lao Cai et de Cao Bang et ont occupé les centres urbains de Dong Dang, Muong Khuong et Dong Khe, plusieurs régions des districts de Dinh Lap, Trang Dinh, Loc Binh et Van Lang dans la province de Lang Son, Tra Linh, Ha Quang et Quang Ha dans la province de Cao Bang, Muong Khuong et Bat Xat dans la province de Hoang Lien Son, Phong Tho dans la province de Lai Chau, et Binh Lieu dans la province de Quang Ninh.

90. Les troupes d'invasion ont détruit plusieurs installations économiques, centres culturels et d'utilité publique, bombardé par l'artillerie les mines d'apatite de Cam Duong, la centrale électrique de Lao Cai, les mines d'étain de Tinh Tuc et les raffineries sucrières de Phuc Hoa. Sur leur passage, elles ont tout détruit, tout brûlé, massacré les vieillards, les enfants, violé les femmes, perpétré des crimes extrêmement barbares contre le peuple vietnamien. De la pointe de leurs baïonnettes, elles forcent les habitants à leur montrer le chemin et les tuent aussitôt qu'elles sont arrivées au lieu indiqué. L'armée d'invasion a causé au peuple vietnamien des pertes sévères en hommes et en biens.

91. L'armée et le peuple du Viet Nam leur ont riposté, leur infligeant de lourdes pertes, ce qui a ralenti l'avance des agresseurs. Ceux-ci continuent à faire venir de nouveaux renforts de troupes, de moyens et matériels de guerre, et se préparent à de nouvelles attaques. D'après les sources étrangères d'information, plusieurs centaines d'avions de guerre et sept corps d'armée chinois sont concentrés tout près de la frontière vietnamo-chinoise. Il est clair que la guerre d'agression chinoise contre le Viet Nam devient de plus en plus cruelle et la menace de son élargissement lourde de conséquences extrêmement graves pour la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et dans le monde. C'est là la vérité indéniable. Pourtant, les autorités de Pékin continuent leur campagne de propagande mensongère. Elles cherchent à faire croire que ce ne sont que des opérations militaires de contre-attaque défensive à la frontière et engageant seulement les forces frontalières, que les combats se déroulent seulement en territoire chinois, que les forces armées vietnamiennes doivent se retirer, etc. Le représentant de la Chine a répété hier les mêmes arguments, nous laissant ainsi penser qu'il sous-estime délibérément le bon sens de l'auditoire. Car qui peut croire que 25 divisions

soutenues par plusieurs divisions de blindés et d'artillerie et appuyées par l'aviation sont des forces frontalières, que l'occupation par l'armée chinoise de plusieurs centres urbains et villages vietnamiens, dont quelques-uns se trouvent à 40 kilomètres en profondeur du territoire vietnamien, n'est qu'une contre-attaque défensive ?

92. En déclenchant la guerre d'agression contre le Viet Nam, les autorités chinoises ont entièrement démasqué leur politique hostile à l'égard du Viet Nam, leurs ambitions annexionnistes et hégémoniques de grande nation en Asie du Sud-Est.

93. Depuis des dizaines d'années, les autorités chinoises ont déployé beaucoup d'efforts pour soumettre le Viet Nam afin de réaliser leurs visées expansionnistes en Asie du Sud-Est. Mais le Viet Nam a persisté dans sa politique indépendante et souveraine, et cela constitue un obstacle aux visées chinoises.

94. Je pourrais exposer devant le Conseil bon nombre de faits pour prouver cette politique de la direction de Pékin, mais, à cause du peu de temps dont nous disposons, je me contenterai de n'en citer que quelques-uns.

95. En 1965, Teng Hsiao-ping s'est rendu secrètement au Viet Nam et a eu des entrevues avec nos dirigeants. Au cours de cette visite, il a proposé que le Viet Nam cesse de recevoir l'aide en provenance de l'Union soviétique, la Chine étant disposée à prendre en charge toute l'aide nécessaire au Viet Nam dans sa résistance aux Américains. Nous avons refusé cette offre parce qu'elle était contraire à la politique étrangère indépendante et souveraine de notre peuple et à sa politique de solidarité internationale. C'est pour cette raison que, par la suite, les autorités chinoises ont suscité toutes sortes de difficultés pour le transit de l'aide de l'Union soviétique et des autres pays socialistes à destination du Viet Nam. Et cela a retardé le ravitaillement pour notre front de guerre et, dans une certaine mesure, limité nos capacités de combat en cette période.

96. En 1968, les dirigeants de Pékin se sont opposés à notre politique consistant à négocier avec les Etats-Unis parce que, pour reprendre les termes employés par un journaliste américain à l'époque, "ils ont voulu combattre les Américains jusqu'au dernier Vietnamien". Leur politique d'alors voulait également que la guerre du Viet Nam contre les Etats-Unis continue afin que cela crée des difficultés en matière de détente soviéto-américaine et pour que la Chine puisse poursuivre tranquillement sa révolution culturelle sans crainte d'être dérangée par les Etats-Unis. Nous leur avons expliqué que la stratégie qui consiste à "combattre et négocier" en même temps se fonde sur les expériences chinoises. Pour nous convaincre, ils ont déclaré que cette stratégie était une erreur de leur part. Chen-yi, alors vice-premier ministre, est allé jusqu'à nous menacer de rompre les relations entre le parti communiste chinois et notre parti si nous persistions dans nos négociations avec les Américains. En dépit de ces menaces, nous avons continué à négocier avec les Etats-Unis jusqu'en 1973.

97. Jusqu'ici, nous n'avions pas encore publié ces deux faits car, malgré l'attitude provocante de plus en plus accentuée des dirigeants de Pékin, nous avons toujours

voulu sauvegarder l'amitié traditionnelle entre nos deux peuples. Aujourd'hui, à cette session, devant le grave danger qui menace la vie de notre nation, dans un sentiment de responsabilité de notre peuple vis-à-vis de l'histoire et pour la sauvegarde de la paix en Asie du Sud-Est et dans le monde, nous estimons qu'il est temps d'exposer au grand jour ces faits, pris entre beaucoup d'autres, pour que les représentants ici présents et l'opinion mondiale puissent comprendre la vérité sur la politique hostile des dirigeants de Pékin à l'égard du Viet Nam depuis plusieurs années et, en même temps, sur la politique indépendante et souveraine du parti, du Gouvernement et du peuple vietnamiens et sur leur politique de solidarité internationale.

98. Jusqu'au milieu des années 1970, Pékin a accentué son attitude hostile à l'encontre du Viet Nam. En 1974, les autorités chinoises se sont emparées des îles Paracels vietnamiennes et ont avancé des revendications injustifiées sur d'autres îles de la mer orientale. Elles ont fomenté des incidents sur les frontières terrestres avec le Viet Nam, bien que les délimitations des frontières vietnamo-chinoises aient été clairement définies par les conventions de 1887 et de 1895 entre le Gouvernement français et la cour des Tsing, et bien que les deux parties vietnamienne et chinoise soient convenues, en 1957 et 1958, de maintenir le *statu quo*.

99. Dès le début de 1978, selon un plan prémédité et organisé, les autorités chinoises ont trompé plusieurs centaines de milliers de Hoa et les ont forcés à quitter le Viet Nam. Quant à ceux qui sont restés, elles les ont incités à fomenté des troubles subversifs.

100. Pékin a profité des difficultés causées au peuple vietnamien par les calamités naturelles pour couper son aide économique et retirer ses experts dans le féroce espoir de pouvoir soumettre le Viet Nam. Les autorités chinoises sont allées jusqu'à exercer des pressions sur les autres pays et sur des organisations internationales afin d'arrêter toute aide au Viet Nam, violant ainsi les résolutions de l'Assemblée générale et du mouvement des non-alignés sur l'assistance au Viet Nam pour sa reconstruction d'après guerre.

101. Elles se sont servies de la clique Pol Pot-Ieng Sary comme d'un instrument pour soumettre le peuple du Kampuchea à leur régime d'esclavage, déclencher la guerre contre le Viet Nam et fomenté des conflits avec d'autres pays voisins, menaçant ainsi la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. Elles n'ont pas ménagé leurs efforts pour semer la division entre les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et le Viet Nam et pousser les pays de l'Asie du Sud-Est à s'opposer les uns les autres.

102. Tout cela prouve clairement que Pékin vise à encercler le Viet Nam des quatre côtés et coordonne la guerre fomentée par la clique Pol Pot-Ieng Sary sur nos frontières du sud-ouest, y ajoutant ses propres pressions militaires sur nos frontières du nord, ses incitations aux troubles à l'intérieur du Viet Nam et l'étranglement économique, tout cela pour essayer de nous subjuguier. Ayant essayé défaite sur défaite dans leur politique antivietnamienne, les autorités de Pékin en arrivent maintenant à s'aventurer dans une voie encore plus dangereuse : celle de la guerre d'agression ouverte contre le Viet Nam.

103. Cet acte de guerre démasque les visées d'expansionnisme, d'hégémonie et de grande nation ainsi que la politique réactionnaire des autorités de Pékin. Celles-ci ne cessent de faire croire au monde que les dangers de guerre viennent de l'Union soviétique, mais en réalité c'est Pékin — et Pékin seul — qui crie à la guerre et est en train de pousser le monde au bord du gouffre de la guerre. Effrontément, elles se proclament l'OTAN de l'Orient, poussent les pays de l'OTAN à s'opposer à l'Union soviétique et ne ménagent aucun effort pour renforcer leur collusion avec les puissances impérialistes et réactionnaires contre les pays socialistes, les mouvements de libération nationale et toutes les forces éprises de paix.

104. Il est nécessaire de souligner le fait que les autorités de Pékin ont déclenché la guerre d'agression contre le Viet Nam après la signature du traité de paix sino-japonais², la normalisation des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Chine, et immédiatement après le retour de Teng Hsiao-ping des Etats-Unis et du Japon, où Teng a publiquement crié à la guerre contre le Viet Nam. Des informations ont d'ailleurs révélé que Washington et Tokyo avaient accordé leur consentement, sinon leur encouragement, à Pékin dans son agression contre le Viet Nam.

105. Alors qu'elles déclenchaient impudemment une agression contre le Viet Nam, les autorités de Pékin, transformant le blanc en noir, ont forgé des mensonges et des calomnies contre le Viet Nam afin de tromper l'opinion internationale et leur propre peuple, afin de cacher leurs manœuvres perfides et leurs actes criminels contre le peuple vietnamien.

106. Premièrement, elles ont inventé de toutes pièces la prétendue agression du Viet Nam, qu'elles accusent d'"être destinée à détruire les quatre modernisations de la Chine", ce qui les aurait obligées à riposter pour "punir", en vue d'établir "une frontière de paix et de stabilité".

107. Le tableau tracé par le représentant de la Chine hier devant le Conseil sur les prétendus actes de provocation des forces armées vietnamiennes à la frontière vietnamo-chinoise n'est qu'un tissu de mensonges, prétendant faire nôtres leurs propres violations de frontière et leurs crimes contre notre population frontalière.

108. Il suffit d'avoir un peu de bon sens politique pour reconnaître qu'après 30 années de guerres successives, avec des pertes et des sacrifices inouïs, le peuple vietnamien a besoin de paix et de stabilité pour s'adonner à la reconstruction du pays. Provoquer un grand pays comme la Chine, mener une politique antichinoise, comme nous en ont accusés les dirigeants de Pékin, ce serait de la folie. Etant donné les relations d'amitié traditionnelles entre les deux peuples, tout gouvernement tant soit peu soucieux des intérêts nationaux doit songer à développer et renforcer ces liens.

109. Les dirigeants de Pékin nous accusent de nous appuyer sur l'Union soviétique et prétendent que nous sommes encouragés par ce pays ami dans notre "politique

² Traité de paix et d'amitié entre la République populaire de Chine et le Japon, fait à Pékin le 12 août 1978.

hostile" contre la Chine. Ce n'est que pure calomnie, falsification impudente de la politique d'indépendance, de souveraineté et de solidarité internationale du peuple vietnamien, une atteinte à notre honneur national. Le Viet Nam socialiste a toujours mené une politique de solidarité internationaliste prolétarienne avec l'Union soviétique et les autres pays socialistes, une politique de paix, d'amitié et de coopération avec les forces de libération nationale, de paix et de justice dans le monde. S'inspirant de sa politique extérieure léniniste, l'Union soviétique nous a apporté un soutien constant et une aide efficace dans notre guerre de résistance antérieure et de reconstruction nationale d'après guerre sur la base du respect réciproque de l'indépendance et de la souveraineté. Ce sont précisément les dirigeants de Pékin, mus par leur politique d'hégémonie et d'expansionnisme de grande nation, qui n'ont pas accepté la politique extérieure susmentionnée du Viet Nam et veulent nous soumettre à leur politique antisoviétique. Cela les a poussés à poursuivre une politique systématique et de plus en plus hostile contre notre peuple, dont le point culminant est cette guerre d'agression ouverte contre le Viet Nam.

110. Au cours de son dernier voyage aux Etats-Unis et au Japon, le vice-premier Teng n'a cessé de crier à "une leçon bien méritée pour le Viet Nam". On y retrouve la formule de propagande de "représailles" utilisée en son temps par l'administration Johnson pour justifier sa guerre d'escalade contre le peuple du Viet Nam.

111. Quant à la formule d'"établissement d'une frontière de paix et de stabilité" du Gouvernement chinois, on y retrouve la formule de la "nécessité d'une frontière de sécurité garantie" dont se sert toujours l'Israël agresseur pour occuper une partie des territoires arabes.

112. Il convient en outre de mettre ici en relief le fait que lorsque la Chine occupa militairement les îles Paracels en 1974 ce ne fut certainement pas pour "punir" qui que ce soit, mais bien pour réaliser ses visées d'occuper pour toujours cette partie du territoire du Viet Nam en vue d'être le maître unique de toute la mer orientale.

113. Deuxièmement, pour se défendre contre l'opinion publique mondiale et l'égarer, les dirigeants de Pékin s'efforcent par la propagande de minimiser l'envergure et le degré de gravité de leur guerre d'agression contre le Viet Nam. Ils déclarent que la guerre qu'ils ont déclenchée "ne se limite qu'à la frontière" et que les troupes chinoises "se retireront une fois le but atteint". En réalité, ils ont lancé dans leur guerre d'invasion une force de plus de 20 divisions, c'est-à-dire supérieure au nombre de division des forces terrestres utilisées par les Etats-Unis dans leur guerre d'agression contre le Viet Nam au moment culminant. Ce n'est donc certainement pas une guerre de frontière que les dirigeants de Pékin ont déclenchée. Si l'on a présentes à l'esprit toutes leurs manœuvres et actions hostiles à l'égard du Viet Nam ces dernières années, on peut affirmer que leur guerre d'agression vise à soumettre le Viet Nam. L'histoire montre que les agresseurs ont l'habitude d'utiliser la formule de "guerre limitée" pour cacher leurs vraies intentions. L'administration Johnson, quand elle commença sa guerre d'agression contre le Viet Nam, employait aussi les mots "guerre limitée". Mais ce qui s'est passé en réalité,

c'était une guerre d'agression des plus sanglantes que l'histoire ait jamais connue. La guerre a ses propres lois. On ne peut dire que la guerre d'agression déclenchée par la Chine à l'état présent ne peut conduire à une guerre d'agression de grande envergure. Ce n'est qu'en liant à temps les mains de l'agresseur qu'on peut limiter et écarter le danger d'extension d'une guerre d'agression qui menace gravement la paix du monde.

114. Toisièmement, les dirigeants de la Chine, tout en déclenchant une guerre d'agression contre le Viet Nam, prétendent être prêts à négocier par la voie pacifique.

115. Le monde a été témoin de cette réalité qu'avant leur attaque armée contre le Viet Nam ils ont refusé toute proposition de négociation de la part du Viet Nam. Auparavant, quand ils ont parfois été obligés de s'asseoir à la table de négociation, ils ont toujours cherché, par tous les moyens, à saboter les négociations. Le fait qu'ils demandent maintenant des négociations au moment où ils lancent leur attaque armée rappelle également la tactique de l'ancienne administration Johnson, quand celle-ci escaladait la guerre d'agression contre le Viet Nam. Ce n'est que pure tromperie. L'histoire est là qui montre que la Chine a toujours promu la force pour résoudre les conflits de frontière et de territoire. Pékin a occupé militairement les îles Paracels, territoire du Viet Nam, a utilisé la guerre pour empiéter sur le territoire de l'Inde et a fomenté la guerre de frontière avec l'Union soviétique.

116. Hier, le représentant chinois a dit sur un ton "magnanime" que la Chine ne veut pas un pouce du territoire vietnamien, répétant ainsi la phrase de son gouvernement. Nous, Vietnamiens, ayant vécu l'expérience d'un voisin de la Chine depuis 20 ans, c'est-à-dire depuis l'accord des deux partis communistes chinois et vietnamien de 1958 sur le *statu quo* des lignes de frontière entre les deux pays, nous qui avons subi l'empiètement progressif de notre territoire parfois pouce par pouce, et au prix de plus de 2 000 provocations armées fomentées toutes sans exception par le côté chinois tout au long de quatre années, selon le mémoire publié par notre ministère des affaires étrangères [S/13093], nous pouvons dire au contraire que chaque pouce du territoire vietnamien est plus que précieux pour les dirigeants chinois, et nous pouvons le dire avec tout notre sens des responsabilités devant l'histoire. C'est pourquoi, derrière les prétendues offres de négociation de la part des dirigeants chinois, nous voyons une astuce pour légaliser les occupations territoriales que les troupes de l'envahisseur auraient réalisées.

117. Il est permis de penser que l'intention criminelle des dirigeants de Pékin est tellement dangereuse qu'ils ont dû chercher par tous les moyens à la cacher à leur propre peuple, même par le moyen de la contrainte et de la restriction des libertés élémentaires de l'homme. Témoins sont les faits relatés dans le *Christian Science Monitor* du 23 février 1979 :

"Il semble aussi que Pékin craigne l'explosion des critiques domestiques contre la guerre du Viet Nam. Une instruction du Comité central du parti communiste chinois a interdit tous les journaux muraux, meetings et démonstrations relatifs au Viet Nam. On a rapporté

également qu'il était interdit d'écouter les émissions de radio étrangères. Certains fonctionnaires chinois à Pékin ont mentionné des divergences dans la direction chinoise sur le problème du Viet Nam. Certains observateurs pensent que de larges sections de la jeunesse chinoise sont réticentes à l'égard d'une politique qui pourrait les amener à combattre sur le champ de bataille."

118. Il vient certainement à l'esprit des hommes de bonne foi dans le monde de se demander pourquoi les autorités de Pékin ont cherché à cacher cette guerre au peuple chinois lui-même. Selon nous, c'est parce qu'il s'agit là d'une guerre d'agression, entièrement contraire à la moralité et aux aspirations du peuple chinois; c'est parce que les autorités de Pékin ont peur de la vérité, tout comme un hibou a peur de la lumière. Voilà pourquoi elles sont en train de s'aventurer dans une guerre injuste, et c'est pourquoi elles ont dû recourir aux mensonges pour chercher à tromper leur propre peuple, l'opinion mondiale et même les membres du Conseil de sécurité.

119. Pour dissimuler leur politique visant à subjuguier le peuple cambodgien dans l'esclavage, elles cherchent à calomnier le Viet Nam. Dans leur guerre d'agression contre le Viet Nam, elles ont utilisé tous les mensonges et toutes les calomnies dont nous venons de faire un exposé succinct. Elles cherchent à convertir l'agressé en agresseur, à faire passer le faux pour le vrai et à déformer la vérité sans se soucier de l'opinion publique, pourvu que cela puisse servir leurs noirs desseins. L'histoire de tous les temps nous a montré jusqu'où les dirigeants des peuples qui ont dû recourir aux mensonges du modèle de Goebbels peuvent mener l'humanité et quel est le sort qui leur a été réservé.

120. Les peuples épris de paix et de justice, les hommes de conscience dans le monde, ne peuvent rester indifférents devant le jeu de la guerre que jouent actuellement les dirigeants de Pékin. Des actions énergiques et prises à temps seront nécessaires pour défaire leurs actes d'agression et leur politique belliciste. Nous estimons que c'est là la haute responsabilité qui incombe au Conseil de sécurité et aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies devant l'histoire.

121. Après plus de 30 années de guerre, le peuple du Viet Nam, plus que n'importe quel autre peuple, aspire ardemment à la paix pour reconstruire son pays. Le peuple du Viet Nam respecte beaucoup l'amitié vietnamo-chinoise, bâtie en commun par les deux peuples dans leur lutte contre l'impérialisme, pour l'indépendance et la liberté. Depuis ces dernières années, surtout depuis l'année dernière, devant l'accroissement des provocations et menaces des dirigeants de Pékin, le peuple et le Gouvernement du Viet Nam se sont efforcés de faire preuve de retenue et de patience pour arriver à trouver des moyens de résoudre par les négociations tous les problèmes en suspens entre les deux pays. Mais, au mépris de toute raison, Pékin est décidé à s'engager dans la voie de la guerre pour réaliser ses ambitions d'expansion et d'hégémonisme de grande nation, et le peuple du Viet Nam n'a plus d'autre moyen que d'user de son droit de légitime défense contre l'agresseur.

122. S'engageant dans les ornières des anciens féodaux chinois et des impérialistes et colonialistes, les dirigeants de

la Chine croient qu'ils peuvent utiliser les bombes et les fusils pour obliger le peuple du Viet Nam à se soumettre et les astuces de propagande pour tromper l'opinion mondiale. Mais ils ont fait une grave erreur. Fidèle à l'enseignement de notre vénéré président Hô Chi Minh, qui a dit que "rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté", tout le peuple du Viet Nam, uni comme un seul homme, calme et sûr, acceptant les sacrifices et surmontant les difficultés, est résolu à défendre chaque pouce de son sol natal sacré pour la sauvegarde de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et des acquisitions de la construction du socialisme de sa chère patrie, contribuant ainsi à la sauvegarde de la paix et de la sécurité en Asie du Sud-Est et dans le monde.

123. Encore une fois, pour le devoir national et pour la cause de la paix, de l'indépendance et du progrès social, tout le peuple du Viet Nam est debout à nouveau pour lutter contre les expansionnistes agresseurs en collusion avec les impérialistes, l'ennemi commun de tous les peuples. C'est justement pour cela que la guerre du peuple du Viet Nam pour la juste cause a immédiatement reçu le large et ferme appui de l'Union soviétique et des pays socialistes, des peuples et des gouvernements des pays épris de paix, d'indépendance, de liberté et de justice, de toute l'humanité progressiste. Il y a 10 ans, toute l'humanité exigea du Gouvernement des Etats-Unis qu'il cesse la guerre d'agression contre le Viet Nam, que les troupes américaines s'en aillent du Viet Nam. Aujourd'hui, de nouveau, sur toute la planète retentit ce cri de colère : "Expansionnistes chinois, ne touchez pas au sol du Viet Nam; cessez la guerre d'agression; retirez toutes vos troupes du territoire du Viet Nam !" Ce matin même, certains d'entre nous qui siégeons ici avons été témoins des manifestations de milliers d'Américains, dans les rues de New York, condamnant par les slogans les plus expressifs l'agression chinoise et exprimant leur solidarité avec le Viet Nam.

124. Au nom du peuple du Viet Nam et du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, qu'il me soit permis d'exprimer de cette tribune notre sentiment de profonde gratitude pour cet appui ferme, immédiat et précieux qui nous est accordé de par le monde.

125. Le peuple du Viet Nam a la ferme conviction qu'avec la détermination et la force de toute une nation qui a mis en déroute tous les agresseurs, et avec le ferme appui des frères et amis de tous les continents, il remportera sans coup férir la victoire finale contre la guerre d'agression déclenchée par les dirigeants de Pékin.

126. En déclenchant la guerre d'agression contre le Viet Nam, les dirigeants de la Chine se sont révélés être ennemis du système socialiste et du mouvement d'indépendance nationale et saboteurs dangereux de la paix au Sud-Est asiatique et dans le monde. Cette agression a foulé aux pieds les principes les plus élémentaires des relations internationales et la Charte des Nations Unies et constitue un insolent défi à tout homme épris de paix et de justice dans le monde.

127. Nous espérons que le Conseil de sécurité condamnera sévèrement les dirigeants de Pékin pour crime d'agres-

sion contre un pays indépendant et souverain, exigera qu'ils cessent immédiatement leur guerre d'agression contre le Viet Nam, retirent immédiatement et totalement toutes leurs troupes du territoire du Viet Nam et respectent l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Viet Nam.

128. Nous avons suivi avec attention la présentation du projet de résolution parrainé par l'Union soviétique et la République socialiste tchécoslovaque [S/13117]. Nous partageons entièrement les vues qui y ont été exprimées et nous approuvons pleinement les mesures qui y sont formulées pour arrêter la guerre d'agression chinoise contre le Viet Nam. Nous espérons que les membres du Conseil, conscients de leur haute responsabilité devant la communauté internationale, accorderont leur soutien à ce projet.

129. Nous estimons qu'il est nécessaire de souligner que, dans son intervention, le représentant du Gouvernement des Etats-Unis [2114e séance] a intentionnellement cherché à semer la confusion dans le problème pour essayer de se faire l'avocat de l'agression chinoise contre le Viet Nam. Il n'existe pas de problème dit "problème du Sud-Est asiatique" ou "d'Indochine". Ce que l'opinion mondiale est en train de condamner, c'est bien la guerre d'agression des autorités chinoises contre le Viet Nam. S'il y a quelque chose à débattre quant à la situation dans cette région, c'est bien la guerre d'agression de Pékin, qu'il faut condamner pour la simple raison que cette agression a violé l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du peuple vietnamien et rompu sérieusement la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et dans le monde. Le fait que les Etats-Unis aient lié l'agression chinoise contre le Viet Nam au problème kampuchéen prouve leur complicité avec les agresseurs chinois, qu'ils veulent encourager à poursuivre plus loin cette guerre criminelle.

130. Il faut faire une nette distinction entre les deux problèmes. D'un côté, c'est la guerre d'agression ouverte et délibérée de la Chine contre le Viet Nam et l'occupation d'une partie du territoire vietnamien par les troupes chinoises; de l'autre côté, c'est le soutien et l'assistance de notre peuple à la lutte armée révolutionnaire du peuple du Kampuchea pour la réalisation de son droit à l'autodétermination reconnu par la Charte des Nations Unies, assistance fournie à la demande de ce peuple frère et à la mesure de nos moyens, sur la base du respect réciproque de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque pays contre un régime de type néo-colonial au Kampuchea, fruit de la politique hégémonique et expansionniste des autorités de Pékin. Il ne peut y avoir d'échange possible entre le retrait des troupes chinoises du Viet Nam et celui des troupes vietnamiennes du Kampuchea. Lier ces deux problèmes, c'est défendre la politique expansionniste et agressive des autorités de Pékin, et en réalité c'est les encourager à intensifier et étendre la guerre d'agression contre le Viet Nam.

131. En ce qui concerne le problème du Kampuchea, nous avons déjà eu l'occasion d'exposer la véritable situation de ce pays au cours des dernières séances du Conseil de sécurité. De surcroît, le Conseil a déjà rejeté ce problème. Le peuple kampuchéen a renversé le régime Pol Pot-Ieng

Sary; par conséquent, cette clique ne représente plus personne.

132. Dans son message du 8 janvier 1979 adressé au Président du Conseil de sécurité [S/13013, annexe II], le président Heng Samrin, président du Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea, a affirmé que toute réunion du Conseil de sécurité sur le problème du Kampuchea, si elle n'est pas convoquée à la demande du Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea ou si le Conseil populaire révolutionnaire n'y est pas représenté, est entièrement illégale. Par conséquent, s'il y a quelque chose à dire ici à propos du problème du Kampuchea, c'est qu'il faut condamner les autorités chinoises qui continuent à transporter des armes et des munitions destinées aux restes de l'armée en déroute de la clique Pol Pot-Ieng Sary pour tenter de relever ce cadavre politique, pour intervenir dans les affaires intérieures du peuple du Kampuchea, pour faire obstacle aux efforts du peuple kampuchéen dans la reconstruction de son pays et pour saboter la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, ce qui constitue une preuve de plus des visées persistantes d'expansionnisme et d'hégémonie de grande puissance des autorités de Pékin dans cette région.

133. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*): Le prochain orateur est le représentant du Canada. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

134. M. BARTON (Canada) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier les membres du Conseil de la courtoisie qu'ils me témoignent en m'autorisant à prendre la parole cet après-midi au sujet de cette question importante. Je tiens également à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. L'année dernière, j'ai eu l'honneur et le plaisir de travailler sous votre présidence au Conseil et je sais donc que les affaires du Conseil sont en bonnes mains.

135. Le fait que nous ayons pris l'initiative assez inhabituelle d'appuyer, avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dans une lettre qui vous a été adressée le 23 février [S/13114], la demande de convocation urgente du Conseil montre à quel point le Canada est préoccupé par la situation actuelle en Asie du Sud-Est. Que nous demandions maintenant à prendre la parole devant le Conseil est une autre preuve de l'importance que le Canada attache à ce débat. Même s'il n'est ni géographiquement ni idéologiquement impliqué dans les conflits complexes qui troublent actuellement la paix en Asie du Sud-Est, le Canada considère qu'il fait aussi partie de la communauté du Pacifique, et les Canadiens sont extrêmement préoccupés par les vastes ramifications que pourrait avoir la continuation des conflits actuels. Notre participation depuis 20 ans aux mécanismes internationaux de supervision et de contrôle nous a d'autre part sensibilisés au désir de justice des populations du Viet Nam, du Laos et du Cambodge. Or, après un quart de siècle de luttes, cet espoir n'est toujours qu'un espoir. Enfin, nous nous inquiétons de l'incapacité manifeste des mécanismes internationaux existants d'empêcher la reprise de la violence et des hostilités.

136. Je ne reprendrai pas en détail les causes de l'actuel affrontement; certaines sont fort anciennes et d'autres plus

récentes, mais toutes sont bien connues des membres du Conseil. Il est plus important — et c'est d'ailleurs ce qui rendait urgente la convocation du Conseil — de rappeler que la Charte en son tout premier article donne comme but principal aux Nations Unies de

“réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix”.

La Charte précise également que la responsabilité principale en incombe au Conseil de sécurité.

137. Le Conseil a donc le devoir non seulement d'examiner les éléments de la crise actuelle mais — et c'est plus important encore — d'envisager des mesures pratiques de nature à désamorcer le conflit et à rétablir un jour la paix dans cette région depuis longtemps éprouvée. Les faits sont bien connus. La violation de frontières internationales par des forces militaires et la poursuite des affrontements armés entre d'importants contingents ne sont pas contestées. On comprend donc toutes les souffrances humaines et les pertes économiques qu'une telle situation peut entraîner.

138. Le Canada déplore le recours toujours plus fréquent à la force pour tenter de régler les différends en Asie du Sud-Est et demande ici aux belligérants d'user de modération, comme il l'a d'ailleurs fait publiquement et par les voies diplomatiques.

139. A l'évidence, le Conseil doit réclamer dans un premier temps la cessation immédiate des hostilités dans toute la région et, dans un deuxième temps, le retrait dans les meilleurs délais de toutes les forces étrangères actuellement au Cambodge et au Viet Nam. Mais, en outre, mon gouvernement est d'avis que nous devons faire passer le règlement de ces différends du plan militaire au plan politique. En d'autres termes, nous espérons ardemment que le Conseil pourra, après avoir obtenu le cessez-le-feu et le retrait des forces en présence, se mettre à la recherche de moyens pratiques d'instaurer de façon ordonnée un climat propice à la paix, à la sécurité et à la stabilité non seulement pour les nations directement en cause, mais encore pour leurs voisins et pour l'ensemble de la communauté mondiale.

140. Mais ce serait une bien grave erreur que de nous concentrer uniquement sur les hostilités en cours et de méconnaître les autres maux qui affligent cette région depuis si longtemps. Le Canada a déjà déploré publiquement la violation des droits de l'homme dans certaines parties de cette région. Comme de nombreuses autres nations, notamment les pays voisins de la région, le Canada est consterné par l'exode continu de milliers de réfugiés que diverses raisons ont forcés à quitter leur patrie. Nous nous sommes efforcés d'alléger ce problème et nous continuerons de le faire. Mais des mesures plus globales doivent être prises si nous voulons arrêter la violence, faire respecter la dignité humaine et atténuer les problèmes qui alimentent le flot des réfugiés. Les populations et les gouvernements du Viet Nam, du Cambodge et du Laos ont davantage besoin de sympathie que de remontrances. Il faut les aider à développer le cadre politique qui leur permettra de vivre

dans la paix et la sécurité. Il faut que notre soutien aux peuples de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est déborde l'aide humanitaire ponctuelle et les vagues paroles de réconfort. Ces pays ont le droit de jouir d'une stabilité à long terme et la communauté internationale aurait tout intérêt à les aider à l'obtenir.

141. Le Canada est donc d'avis que le Conseil de sécurité et l'Organisation des Nations Unies doivent étudier en priorité les modalités les plus à même de conduire aux objectifs à long terme. Nous savons que des efforts ont déjà été déployés pour instaurer la paix dans la région. Nous savons également qu'il y a eu des échecs, et nous serions les derniers à sous-estimer les difficultés que présentera un tel effort de conciliation. Mais cet effort doit quand même être entrepris. Avec de la bonne volonté et de la détermination, les pays immédiatement en cause, les nations voisines directement touchées et les autres puissances intéressées devraient pouvoir se concerter dans un cadre approprié en vue d'établir des conditions propices à la restauration de la paix et de la sécurité dans toute la région. A notre avis, le Secrétaire général est bien placé pour jouer un rôle utile dans ce processus, et nous conjurons les parties de saisir l'offre de bons offices qu'il a faite.

142. Nous espérons donc que le Conseil décidera de demander au Secrétaire général d'envisager officieusement les conditions auxquelles les principaux intéressés accepteraient de participer à une réunion politique qui viserait à trouver des solutions politiques acceptables de part et d'autre aux contentieux qui ont entraîné des interventions militaires inacceptables et qui doivent cesser.

143. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

144. M. FRANCIS (Nouvelle-Zélande) [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie les membres du Conseil de me permettre de prendre la parole. Je voudrais également vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession aux hautes fonctions de président du Conseil. Il est réconfortant de savoir qu'en ces moments difficiles nous sommes en de bonnes mains.

145. C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que ma délégation demande à prendre la parole devant le Conseil de sécurité sur une question de la plus grande gravité. C'est la deuxième fois cette année que les troupes d'un pays ont franchi la frontière d'un autre pays dans la région de l'Asie du Sud-Est. Dans un monde qui demande à grands cris la paix et le bon sens dans les affaires humaines, le recours à la force par une nation contre une autre est simplement inacceptable. Comme l'a dit mon ministre des affaires étrangères le week-end dernier : “La Nouvelle-Zélande regrette profondément l'élargissement du conflit en Indochine.”

146. En janvier, le Conseil a dû faire face à la preuve évidente que l'intégrité territoriale et la souveraineté du Kampuchea démocratique avaient été violées par les forces de la République socialiste du Viet Nam. A ce moment-là,

nous avons déclaré que l'action du Viet Nam était contraire au principe fondamental de la Charte des Nations Unies. Nous nous sommes joints à d'autres pays pour demander au Viet Nam de retirer ses forces du Cambodge et de respecter l'indépendance de ce pays. Cet appel, appuyé par 13 membres du Conseil qui ont voté pour le projet de résolution [S/13027] modéré déposé par votre pays, Monsieur le Président, n'a pas encore été entendu. Malheureusement, le projet de résolution lui-même a été rejeté par le vote négatif de l'Union soviétique.

147. Depuis, nous avons observé de près, avec une inquiétude croissante, la détérioration des relations entre la République populaire de Chine et le Viet Nam et la tension accrue le long de la frontière entre les deux pays. Nous nous sommes associés à d'autres pays de la région et d'ailleurs pour prêcher la modération aux deux parties, car nous voyons de graves dangers pour la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région si le conflit en Indochine s'élargit. Malheureusement, nos efforts et ceux d'autrui n'ont servi à rien. Au cours de ces derniers jours, les forces chinoises ont franchi la frontière et sont entrées au Viet Nam. Le combat se poursuit entre les deux pays.

148. L'action de la Chine en envahissant le Viet Nam est de toute évidence une réponse à l'invasion du Cambodge par les Vietnamiens au début de janvier. Mais l'existence d'un lien causal ne fournit aucune justification. Nous ne pouvons en aucune façon justifier l'action de la Chine, pas plus que nous ne pouvons justifier la violation antérieure de la souveraineté cambodgienne par le Viet Nam. Le remède dans les deux cas doit être le même. Dans les deux cas, les forces doivent être retirées immédiatement. Ma délégation espère que le Conseil adoptera une résolution insistant sur le retrait des forces chinoises du Viet Nam et des forces vietnamiennes du Cambodge et réaffirmant les principes fondamentaux sur lesquels notre organisation et la survie de l'ordre international sont fondées.

149. Ce n'est pas souvent que les événements nous montrent avec autant de clarté et de rapidité que la violence engendre la violence. Les actes commis précédemment par le Viet Nam et maintenant par la Chine ont créé une situation très tendue et dangereuse dans la région, qui porte en elle un potentiel d'escalade pratiquement illimitée. Le Viet Nam a récemment signé un traité d'amitié avec l'Union soviétique [S/12920], qui prévoit des consultations obligatoires entre les deux gouvernements au cas où l'une des parties serait attaquée. Une escalade ultérieure conduisant à une conflagration générale en Asie doit être évitée grâce à la politique des hommes d'Etat et à la modération de la part des dirigeants mondiaux. Nous espérons qu'ils feront preuve de ces qualités d'homme d'Etat.

150. Les efforts en vue d'éviter une escalade ultérieure et en vue du retrait immédiat des forces doivent aller de pair avec ceux visant à résoudre la situation dans la région de façon pacifique et permanente. De l'avis de mon ministre des affaires étrangères, le principe cardinal est le suivant :

"Il ne peut y avoir de stabilité en Asie du Sud-Est tant que chaque pays de la région ne sera pas prêt à respecter l'indépendance de ses voisins. Notre objectif

doit être de trouver un moyen de règlement pacifique fondé sur ce principe."

151. Mon gouvernement a noté avec intérêt les suggestions tendant à ce qu'une conférence internationale soit organisée pour parvenir à un accord garantissant l'indépendance et la neutralité du Cambodge. Nous pensons que les membres du Conseil devraient sérieusement songer à promouvoir des entretiens entre les parties intéressées, que ce soit dans une conférence ou sous les auspices du Conseil de sécurité, par l'offre de bons offices faite si opportunément par le Secrétaire général ou par tout autre moyen approprié, afin de régler le problème cambodgien. Car, tant que la situation au Kampuchea ne sera pas réglée, la cause de la tension qui a contribué à créer la grave situation dont nous sommes saisis aujourd'hui persistera. Nous lançons un appel aux parties intéressées — le Viet Nam et la Chine — pour qu'elles entament le processus de recherche d'une solution pacifique en cessant leurs activités militaires et en retirant immédiatement leurs forces.

152. Mon gouvernement restera en étroit rapport avec les autres gouvernements et appuiera pleinement les mesures visant à obtenir le retrait des forces et à veiller à ce que de véritables efforts soient déployés en vue d'une paix et d'une stabilité permanentes dans la région.

153. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de Cuba. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

154. M. ROA KOURI (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous adresser les félicitations les plus chaleureuses de la délégation cubaine à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous connaissons vos dons exceptionnels et votre vaste expérience diplomatique, ce qui nous assure que vous saurez mener à bien les délibérations sur cette question ardue et épineuse.

155. L'histoire de la trahison a un long passé. Il n'est pas besoin de le rappeler en cette instance internationale qui ne souffre certes pas d'artériosclérose. Je me contenterai donc de parler d'une trahison avec une majuscule et toute récente : la trahison par les nouveaux mandarins de la cause du socialisme et du communisme. Car il n'y a pas d'autre dénomination pour l'agression perpétrée par les actuels gouvernants chinois contre l'héroïque peuple vietnamien.

156. La lutte contre l'agression étrangère fait partie intégrante de l'histoire du Viet Nam. Depuis des temps immémoriaux, les Annamites ont fait face, avec un courage proverbial, à des tentatives réitérées de domination étrangère. Jamais ils n'ont sourcillé dans leur lutte patriotique. Jamais ils n'ont été vaincus par leurs lâches agresseurs. Ni les vieilles dynasties chinoises, ni les colonialistes français, ni les militaristes japonais, ni l'impérialisme nord-américain n'ont réussi à faire plier ou à soumettre la patrie indomptable d'Hô Chi Minh. José Martí, fondateur de notre indépendance, parlait avec une admiration extraordinaire de ce peuple courageux et plein d'abnégation, à la fine culture et aux mœurs délicates, à la conduite pure et à la grande générosité. C'est avec clairvoyance qu'il avait défini les

valeurs inhérentes au peuple vietnamien, et il les avait données en exemple pour la lutte en faveur de la liberté.

157. Pour Cuba, qui a souffert aux griffes de l'impérialisme et reste toujours soumis au blocus immoral du Gouvernement nord-américain, la lutte héroïque du Viet Nam est un exemple quotidien. Pendant des années, le peuple vietnamien a souffert dans sa chair de la vérasie féroce de l'impérialisme yankee. Il a contribué, par sa lutte résolue, à éviter au monde de nouvelles agressions et de nouvelles morts. Sa brillante victoire de 1975 a infligé un dur coup aux bellicistes de l'impérialisme et a été une contribution décisive pour la paix et la sécurité mondiales.

158. Aujourd'hui, encore une fois, le peuple du Viet Nam défend son indépendance et sa souveraineté. Parodiant l'Allemagne nazie, la nouvelle bande de Pékin a, le 17 février, déclenché une agression à grande échelle le long de la frontière septentrionale du Viet Nam, avec un déploiement massif de troupes et de moyens de combat qui ont pénétré à l'intérieur du territoire vietnamien. Depuis le début, ils se sont heurtés à la résistance résolue des forces locales et des milices vietnamiennes, qui ont infligé de lourdes pertes humaines et matérielles aux troupes d'invasion.

159. Quels sont les motifs de pareil crime ? Quels objectifs poursuit la clique néo-fasciste de Pékin ? D'où est venue cette audace des nouveaux mandarins, ou plutôt cette fanfaronnade — car elle ne s'était certes pas manifestée lorsqu'il s'est agi des enclaves coloniales européennes en territoire chinois, et encore moins pour Taiwan ? La réponse est évidente. Manifestement, cette fanfaronnade n'a rien à voir avec le peuple chinois, qui n'a toujours pas entendu parler de l'agression lancée contre ses frères vietnamiens. De manière éhontée, la bande de service trompe le peuple en prétendant que les gardes-frontière chinois se défendent, sur leur territoire, contre une agression vietnamienne. La vérité devrait, semble-t-il, compromettre la précaire stabilité interne du régime des nouveaux mandarins, qui craignent d'être eux-mêmes purgés par une autre bande.

160. Il se trouve que M. Teng Hsiao-ping a découvert un océan de nouvelles collusions louches en Amérique, tel un nouveau Marco Polo ou Christophe Colomb. Envoûté par les augures du dollar, il est venu, l'escarcelle vide, recevoir ses 30 deniers, l'échine souple et prêt à mettre genou en terre. Il a pris une pose à la Jupiter et a tonné : "Le Viet Nam doit recevoir une leçon." Entre parenthèses, il a ajouté qu'il fallait aussi donner une leçon à Cuba. "Nous devons leur donner une leçon." Cela dit, il a commencé à dire pis que pendre de l'Union soviétique et du camp socialiste, il a parlé du terrible danger qui menace le monde parce que son protégé, Pol Pot — l'homme aux 3 millions d'assassinats —, a été justement et définitivement jeté à la poubelle par le peuple du Kampuchea, peut-être dans un obscur palais de la place Tien An Men à Pékin.

161. Curieux langage que celui des nouveaux mandarins ! Mais il n'est pas original. Naguère, Adolf Hitler proclamait la supériorité germanique. Ses compatriotes établis en d'autres parties du monde — comme les citoyens

d'origine chinoise qui peuplent aujourd'hui différents pays d'Asie et de l'autre côté de l'océan — étaient considérés comme des "Allemands ethniques" et, partant, citoyens du III^e Reich. Les émules pékinois des fascistes tudesques incitent eux aussi les populations d'origine chinoise vivant à l'étranger à suivre leur politique chauviniste et de domination, comme ce fut le cas à Hô Chi Minh-Ville même, au Viet Nam.

162. Les motifs des nouveaux mandarins dans leur agression contre le Viet Nam sont clairs comme de l'eau de roche : ils prétendent, depuis assez longtemps, être les maîtres et seigneurs de l'Asie. Ils avaient espéré — en installant Pol Pot et Ieng Sary au Kampuchea — pouvoir étendre leur hégémonie au Laos et au Viet Nam. Et ils avaient pensé qu'avec ce point de départ et en se servant des colonies chinoises au Sud-Est asiatique ils assureraient leur domination dans toute la région. Mais, pour l'obtenir, il fallait la complaisance des impérialistes. Il est en effet impossible de concevoir cette aventure des nouveaux mandarins sans l'approbation tacite du Gouvernement américain. Comment expliquer autrement qu'aussitôt après son retour des Etats-Unis Teng Hsiao-ping ait réuni la commission militaire du parti communiste chinois qu'il dirige et, après plusieurs jours de réunion, ait décidé de renforcer les troupes chinoises sur la frontière avec le Viet Nam pour déclencher ensuite l'invasion ? D'autre part, les deux s'accordent sur leurs plans stratégiques : il s'agit d'étouffer le Viet Nam, d'empêcher l'avance du socialisme au Laos et au Kampuchea. Pour les dirigeants chinois actuels, qui ont trahi la cause du prolétariat, il s'agit d'éliminer un exemple trop proche ; pour les impérialistes, qui ont subi en Indochine une défaite ignominieuse et historique, il s'agit de récupérer le terrain perdu.

163. Au fond, en dépit des divergences de surface, les deux sont d'accord et agissent de concert. Les petites excursions à la muraille de Chine, les réflexions anti-soviétiques de M. Zbigniew Brzezinski n'étaient pas de la frime. Il y a dans tout cela une profonde identité réactionnaire, comme on la trouve dans les écarts verbaux de M. Teng Hsiao-ping lors de l'entrevue qu'il a accordée le 5 février à la revue *Time*. Les mandrins et les trublions se retrouvent toujours, comme aurait dit Don Quichotte.

164. La clique néo-fasciste chinoise s'égosille à proclamer que le Viet Nam, avec ses "attaques répétées à la frontière", a abusé de sa patience et que, pour cette raison, elle a été amenée à entreprendre une "action punitive". Qui peut imaginer un Viet Nam cherchant un conflit avec la Chine ? Comment concevoir qu'un pays dévasté par l'agression impérialiste, aux prises avec la difficile tâche de reconstruction nationale, profondément attaché à la paix, puisse prétendre faire la guerre à un peuple ami ? Les dirigeants vietnamiens ont montré, tout au long de 30 années de lutte contre les agresseurs colonialistes et impérialistes, leur prudence et leur sagesse. Si jamais ils n'ont cédé devant la menace et l'agression, ils n'ont jamais manqué non plus une occasion — la plus mince soit-elle — d'épargner à leur peuple des souffrances et d'éviter que ne tombent des vies précieuses. Prétendre que le Viet Nam — le petit Viet Nam, le Viet Nam héroïque qui a versé son sang pour l'humanité

— a attaqué la Chine, c'est chercher à nous faire passer pour des imbéciles.

165. Hier, nous avons entendu un récit étrange, sur-réaliste, du représentant de la bande de Teng Hsiao-ping. Avec des arguments qui, à coup sûr, défient l'imagination, il a tenté de nous brosser le tableau d'un Viet Nam redoutable qui, en pleine escalade yankee de 1974, provoquait de manière incessante la Chine immense et puissante en attaquant ses gardes-frontière. Je n'ai jamais mangé de champignons hallucinogènes, avec ou sans baguettes chinoises, mais je suis certain que leur effet ne doit pas être plus ahurissant que les affirmations de cet épigone dépassé du Grand Timonier. La veine schizophrénique semble en fait être une constante de l'esprit fasciste; mais une pareille interprétation de l'histoire est sans précédent dans les annales de la littérature de l'absurde. Je suis certain que le sinanthrope de Chou-Kou-Tien lui-même renierait une descendance aussi décadente, comme il renierait le fameux "livre rouge" que personne aujourd'hui ne cite plus — je ne sais si c'est parce que le prologue fut écrit par Lin Piao ou parce que certaines pensées mettent en évidence la trahison inqualifiable des nouveaux mandarins.

166. Mais dans un souci de sincérité, je dois reconnaître un élément de vérité dans l'épouvantail que cherche à nous présenter le champion de l'assassin Pol Pot. Selon lui, Cuba et le Viet Nam sont une même chose, et en cela il a raison. Nous avons tous deux affronté la domination étrangère pendant de nombreuses années sans céder dans notre lutte, sans consentir de concessions à l'ennemi colonialiste ou impérialiste, sans nous vendre pour un plat de lentilles ou pour des nouveautés techniques qui s'obtiennent aux dépens de la dignité et des principes. Nous avons tous deux infligé des défaites cuisantes à nos ennemis et nous n'hésiterons pas à recommencer aussi souvent qu'il le faudra. Attention, Monsieur ! Voilà qu'apparaissent déjà à Pékin des *dazibao* demandant pourquoi on agresse un peuple ami et voisin au lieu de redresser l'économie chancelante de la Chine et d'élever le niveau de vie des grandes masses du pays.

167. Nous vivons une heure extrêmement grave pour les peuples. Il faut prendre des positions franches. Ceux qui prétendent fermer les yeux devant l'agression lâche et flagrante de la clique qui gouverne la Chine contre le Viet Nam se rendent complices de ses misérables desseins. Il y a plusieurs années — alors que commençait la politique du "ping-pong" et qu'ont eu lieu les voyages de Nixon et de Kissinger en Chine, en pleine escalade criminelle de l'agression yankee au Viet Nam — que la présente trahison des nouveaux mandarins se prépare. Ces temps derniers, toutes sortes d'agressions et de provocations ont eu lieu contre la République socialiste du Viet Nam. Le camarade Fidel Castro a rappelé, dans son discours du 21 février, devant des dizaines de milliers de Cubains, la manière dont la nouvelle bande a envahi les îles vietnamiennes Paracels, qui n'ont jamais été touchées lorsqu'elles étaient occupées par les impérialistes américains. Cela caractérise la conduite exécrationnelle et lâche des nouveaux mandarins.

168. Il est important de prendre note de la duplicité, de la perfidie et de l'attitude traîtresse qui caractérisent la

conduite de la classe dirigeante chinoise. Alliée au régime monstrueux de Pinochet, elle n'a pas hésité à aider les ennemis du peuple angolais lorsque son indépendance était menacée par les racistes sud-africains et autres forces alliées et l'impérialisme; elle a été et est toujours l'ennemie acharnée des révolutionnaires éthiopiens et a facilité l'invasion de leur territoire; elle préconise le maintien du blocus contre Cuba et la perpétuation illégale de la base navale américaine du Guantánamo; elle réclame une plus grande présence impérialiste dans le Pacifique et encourage les milieux guerriers des Etats-Unis et de l'Europe occidentale à poursuivre la course aux armements et la politique agressive contre l'Union soviétique et le camp socialiste. Bref, elle est l'ennemie de la paix et des intérêts des peuples, qu'elle tente de leurrer par une phraséologie pseudo-révolutionnaire.

169. Le mouvement révolutionnaire mondial, a affirmé Fidel Castro, n'a jamais connu de plus grande trahison. Les soldats chinois, qui, au cours de l'agression impérialiste en Corée, se battirent vaillamment et avec dignité, comme cela arrive souvent lorsqu'on défend une cause juste, n'ont aujourd'hui aucune justification morale pour lutter contre les Vietnamiens. En fait, ils ont lancé une agression odieuse sans expliquer les raisons mesquines et répugnantes qui animent la clique fasciste et fascisante de Teng Hsiao-ping. Le peuple et les troupes vietnamiens ont déjà anéanti des milliers d'invasisseurs; ils ont détruit plus d'une centaine de tanks et autres moyens de combat et infligeront sans aucun doute une défaite bien méritée aux forces d'agression. La clique de Teng va recevoir une leçon cuisante d'un peuple qui ne s'est jamais rendu ni vendu et qui est disposé à lutter pendant des millénaires pour la défense de sa patrie.

170. Cuba, selon les paroles prononcées par notre commandant en chef en cette mémorable occasion, est prête à verser son propre sang pour le Viet Nam. On ne saurait, sans rougir, prétendre avoir de la dignité si l'on n'accourt pas à la défense du peuple vietnamien en cette heure si dangereuse. C'est dans la patrie du président Hô Chi Minh que se joue aujourd'hui la destinée de l'humanité. Pour citer les paroles du camarade Fidel Castro :

"Il faut que l'opinion mondiale s'élève pour mettre fin à une aventure qui risque de mener le monde à une guerre catastrophique. L'heure est critique pour qui se dit révolutionnaire, pour qui se dit progressiste et pour qui se dit l'amant de la paix. L'heure n'est plus aux hésitations, aux ambiguïtés et à l'indifférence. Le moment est venu de voir la différence entre le Viet Nam et la Chine. Le moment est venu de définir sa position et de montrer que l'on est vraiment, car aucun véritable révolutionnaire ou quiconque se considère comme tel dans le monde ne saurait ne pas condamner de la façon la plus énergique et la plus catégorique cette aventure criminelle du Gouvernement chinois."

171. Ceux qui cherchent à pêcher en eau trouble en manifestant une préoccupation fautive et ambiguë à l'égard de la destinée des peuples du Sud-Est asiatique ne s'efforcent en réalité qu'à les soumettre à leur exploitation rapace. Les *mea-culpa* des impérialistes, ceux-là mêmes qui, il y a à peine cinq ans, ont mené la guerre la plus barbare

contre les peuples d'Indochine, ne sont que des appels de sirène adressés à des oreilles naïves. Leur véritable objectif est, au sud, de recommencer l'encerclement du Viet Nam en rétablissant le régime génocidaire de Pol Pot au Kampuchea et, au nord, de poursuivre le siège que lui a imposé la clique néo-fasciste de Pékin.

172. Les justifications mensongères des nouveaux mandarins ne sont que de la poudre aux yeux qui ne réussit pas à dissimuler leur honteuse alliance avec l'impérialisme et sa politique d'agression, d'expansion et d'hitlérisme. Ceux qui, aujourd'hui, se portent à la défense du Viet Nam se prononcent à tout jamais pour la défense de la justice, de la vérité, de l'indépendance et de la souveraineté des peuples.

173. Nous devons néanmoins rester calmes. C'est précisément lorsque le monde fait face au plus grand danger que nous devons agir avec la plus grande sérénité et le plus grand sang-froid. Il incombe à tous les Etats socialistes, à tous les peuples progressistes du monde d'agir avec le plus grand calme et le plus grand sang-froid. Le moment n'est pas venu de perdre la tête ni de perdre les pédales car, après s'être produits, certains faits risquent de devenir irréversibles. Il est impérieux de mettre fin à cette aventure et de mettre un terme à cette folie pour éviter que ces néo-fascistes insensés, cette clique néo-fasciste qui gouverne la Chine, ne plongent le monde dans une guerre nucléaire.

174. Cuba est certaine que les agresseurs seront vaincus. Notre peuple est sur un pied d'alerte, comme au moment de la crise d'octobre. Il est disposé à prendre toute mesure qui serait nécessaire. La République socialiste du Viet Nam n'est pas seule, tout comme elle n'était pas seule dans sa lutte gigantesque contre l'agression américaine. Les peuples du monde et les forces progressistes de tous les pays, la patrie de Lénine et tous les Etats du camp socialiste l'appuient dans sa juste lutte contre l'envahisseur étranger. Les membres du Conseil ont le devoir de condamner les agresseurs et de manifester leur solidarité aux victimes de l'agression. Ils doivent aussi exiger le retrait immédiat des troupes envoyées par la clique néo-fasciste de Teng Hsiaping et la punir comme elle le mérite. Mais, quelle que soit la décision prise par les membres du Conseil, l'histoire ne manquera pas d'enregistrer la victoire inéluctable du peuple vietnamien.

175. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*): L'orateur suivant est le représentant de l'Inde. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

176. M. JAIPAL (Inde) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, qu'il me soit permis tout d'abord de dire, au nom de ma délégation, combien je vous suis reconnaissant, ainsi qu'aux membres du Conseil, de nous avoir donné l'occasion d'exprimer notre opinion sur l'importante question dont le Conseil est saisi.

177. J'aimerais également vous offrir les félicitations de ma délégation et mes propres félicitations chaleureuses à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois et vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos responsabilités. Je voudrais ajouter que le Conseil est privilégié de vous avoir comme président en ce moment

critique, non seulement en raison de votre grande expérience diplomatique et de votre sens élevé de la justice, mais également parce que votre pays poursuit une politique de non-alignement, dont l'utilité pour la cause de la paix est en ce moment réaffirmée.

178. Le Conseil est certes au courant de la déclaration faite par le Secrétaire général le 18 février, exprimant sa profonde préoccupation devant les hostilités en cours et mettant aussi en garde contre les conséquences imprévisibles que pourrait entraîner ce cercle vicieux de violence. Le Secrétaire général a demandé qu'il soit mis fin aux hostilités et qu'un règlement pacifique intervienne, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les Etats en cause étant pleinement respectées. Ma délégation tient à féliciter le Secrétaire général d'avoir réagi promptement et d'une façon opportune il y a sept jours. Son appel aurait dû être immédiatement entendu par le Conseil, car l'Article 24 de la Charte prévoit une action prompte et efficace de la part du Conseil.

179. Monsieur le Président, pourquoi le conseil a-t-il pris tant de temps pour se réunir afin de discuter d'une situation dont le Secrétaire général s'était senti tenu de prendre note immédiatement? Peut-être connaissez-vous la réponse. Mais les Etats non membres du Conseil ont le droit de la connaître aussi, car ce retard ne donne pas une bonne impression de la manière dont le Conseil fonctionne. Des querelles sur la mise au point de l'ordre du jour en un tel moment ne peuvent que nous rappeler la scène antique où Néron jouait de la lyre tandis que Rome brûlait.

180. Mon pays est profondément attaché aux principes fondamentaux sur lesquels repose la politique de non-alignement et qui sont consacrés par la Charte des Nations Unies. Je songe en particulier au principe du respect et de la préservation de l'indépendance nationale et de la souveraineté et à celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Les Etats Membres sont tenus par la Charte de régler leurs différends par des moyens pacifiques d'une manière telle qu'elle ne mette pas en danger la paix internationale et de s'abstenir dans leurs relations de la menace ou de l'usage de la force. Telles sont les raisons fondamentales pour lesquelles les pays nouvellement indépendants sont venus chercher refuge à l'Organisation des Nations Unies pour en devenir Membres. Et le fait est que les Nations Unies elles-mêmes n'existeraient peut-être pas sans une acceptation universelle de ces principes. Ma délégation rappelle que ces principes sont universellement applicables, qu'il n'y a pas d'exception et qu'on ne saurait tolérer d'aucun Etat Membre ni d'aucun groupe d'Etats qu'ils s'en écartent. Le respect strict et scrupuleux de ces principes de base est essentiel au maintien de la paix internationale et, par là même, leur violation ne peut que faire peser une grave menace sur la paix mondiale. C'est pourquoi mon pays s'est toujours opposé au recours à la force armée pour franchir des frontières établies et à toute ingérence, de quelque ordre qu'elle soit, dans les affaires intérieures des Etats.

181. Au cours des derniers jours, nous avons été les témoins d'une violation flagrante de ces principes. La malheureuse victime en est un pays non aligné qui une fois

de plus, se défend vaillamment dans un combat inégal. Le Premier Ministre de l'Inde a dit combien l'ouverture des hostilités entre la Chine et le Viet Nam l'a choqué et peiné — des hostilités dont l'escalade pourrait mettre en danger la paix du monde. Il a lancé un appel pour le rétablissement immédiat de la paix et a demandé, en tant que premier pas vers cette paix, le retrait des forces chinoises du territoire vietnamien. A une réunion mixte du Parlement, le Président de l'Inde a aussi exprimé sa grave inquiétude devant ces événements qui risquent de mettre en danger la paix et la stabilité internationales. Il a demandé, dans un premier temps, la cessation des hostilités et le retrait des forces armées chinoises.

182. Par une malheureuse coïncidence, le Ministre des affaires extérieures de l'Inde se trouvait en visite en Chine à ce moment-là, et il a immédiatement saisi l'occasion pour dire personnellement sa profonde inquiétude aux autorités chinoises et souligner la nécessité absolue de résoudre le problème pacifiquement grâce à des négociations. La même préoccupation a été exprimée dans le monde entier par un si grand nombre de pays et de peuples qu'il est regrettable que la seule réaction ait été jusqu'à maintenant une détérioration constante de la situation en dépit du danger évident d'escalade inhérent à la continuation du conflit.

183. C'est un axiome de la paix bien connu que l'agresseur ne doit pas jouir des fruits de son agression et que la paix ne saurait donc être rétablie sans un retrait total de tous les territoires occupés. La Chine aurait déclaré son intention de se retirer, et nous ne voyons pas pourquoi le moindre retard devrait venir empêcher cette intention de se traduire dans les faits. Il est impérieux que ce retrait soit commencé avant que les puissances intéressées ne soient irrésistiblement entraînées dans une réaction en chaîne.

184. Mon pays est catégoriquement opposé au concept d'une action militaire punitive, lourde de graves dangers pour la stabilité des relations internationales. Comme l'a dit le Ministre des affaires extérieures de l'Inde devant le Parlement indien, l'époque des expéditions punitives et de la diplomatie de la canonnière est révolue. C'est une violation de la Charte des Nations Unies pour un Etat que de s'engager dans une action punitive contre un autre Etat et d'usurper ainsi les pouvoirs et les fonctions du Conseil de sécurité quand celui-ci, du fait d'un veto, n'est pas en mesure d'agir. Si l'on tolérait cette action punitive, le droit et l'ordre internationaux se trouveraient entre les mains de ceux qui s'arrogeraient le rôle de gendarme, et c'en serait fini du Conseil. Le système de sécurité collective envisagé par la Charte ne permet pas d'action punitive unilatérale et l'exercice du droit de légitime défense ne peut en aucune façon impliquer des mesures punitives.

185. Le conflit actuel dure depuis près d'une semaine et les pertes seraient nombreuses. Il est maintenant la source d'une profonde inquiétude pour toute la communauté internationale. Il faut que le Conseil de sécurité relève ce défi lancé à la paix et prenne des mesures décisives et concrètes pour mettre immédiatement fin aux hostilités; il doit exiger le retrait total des forces chinoises du territoire vietnamien, suivi de l'établissement d'un processus de négociation en vue de régler les problèmes dans un climat

pacifique. Dans cette perspective, nous espérons que le Conseil tiendra compte des offres de bons offices du Secrétaire général.

186. Ce n'est que sur la base du respect mutuel de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale que l'on pourra maintenir dans l'Asie du Sud-Est des relations stables fondées sur la coopération. Le Viet Nam, le Laos et le Kampuchea appartiennent au groupe des pays non alignés et sont des Etats Membres souverains de l'Organisation des Nations Unies, chacun doté de sa propre personnalité. Ils ont le droit de satisfaire leurs aspirations légitimes de la façon qu'ils ont choisie, libres de toute ingérence extérieure. Si l'on veut une paix durable dans l'honneur, il faut mettre fin au processus d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures des Etats de l'Indochine. On ne peut que s'inquiéter et regretter de voir que le Viet Nam et le Kampuchea ont fait l'objet de conflits armés impliquant des forces étrangères. Nous espérons que le Conseil de sécurité prendra des mesures pour assurer l'indépendance et l'intégrité territoriale des Etats de l'Indochine sans ingérence extérieure.

187. Un projet de résolution soigneusement équilibré, qui demanderait aux parties en cause de cesser le feu, de se retirer des territoires étrangers occupés pendant le conflit, de respecter chacune la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats en cause, de s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres Etats et d'accepter les bons offices du Secrétaire général en vue d'établir un processus conduisant au règlement négocié des différends dans une atmosphère de paix, pourrait, pensons-nous, constituer une base appropriée pour le rétablissement par étapes de la paix. Mais une telle décision du Conseil n'aura de sens que si les Etats intéressés acceptent de la mettre en œuvre de bonne foi. Les puissances assemblées autour de cette table ont les moyens de les persuader d'emprunter la voie de la paix. Ils ont déjà, par le passé, mis fin à d'autres actes d'hostilité, et nous sommes sûrs qu'ils ont la volonté politique et les moyens pratiques nécessaires pour le faire à nouveau.

188. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil pour faire sa déclaration.

189. M. ANDERSON (Australie) [*interprétation de l'anglais*] : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Conseil, de me permettre de participer à cette discussion. Je voudrais également exprimer ma satisfaction et celle de ma délégation de voir le Conseil bénéficier, en ce moment critique, de votre expérience diplomatique, de votre compétence et de votre esprit judicieux pour mener les délibérations du Conseil et maintenir par là même le niveau élevé de direction donné au mois de janvier par votre éminent prédécesseur, l'ambassadeur Mills, de la Jamaïque.

190. L'Australie, ainsi que ses voisins de la région de l'Asie du Pacifique, est directement touchée par les questions dont le Conseil est actuellement saisi. Nous croyons qu'il est essentiel que la communauté internationale prenne rapidement des mesures à propos de ces questions critiques. Par conséquent, le Gouvernement australien, de concert

avec les Gouvernements néo-zélandais et canadien, a exprimé, dans une lettre [S/13114] qui vous a été adressée le 23 février, Monsieur le Président, l'opinion que la situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales devraient être examinées d'urgence par le Conseil.

191. L'Australie appuie donc fermement l'initiative prise par les Gouvernements des Etats-Unis, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni, qui ont demandé la convocation de cette réunion. Mon gouvernement est fermement convaincu que le Conseil de sécurité, agissant conformément aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies, a un rôle essentiel à jouer pour provoquer une fin rapide des conflits.

192. Dans ma déclaration du 15 janvier devant le Conseil [2111e séance], lors des réunions qui avaient été demandées pour examiner l'invasion du Kampuchea par le Viet Nam, j'ai appelé l'attention sur la préoccupation profonde que causaient à mon gouvernement les graves dangers soulevés par cette action quant à l'escalade et à l'élargissement du conflit dans la région. En outre, j'ai exprimé l'avis qu'une solution pacifique du conflit devrait reposer tout d'abord sur l'instauration d'un cessez-le-feu et le retrait de toutes les forces étrangères.

193. Ces objectifs étaient au cœur du projet de résolution [S/13027] que l'on examinait alors. Une majorité écrasante des membres du Conseil, représentant une opinion internationale très vaste, a appuyé ce texte sans réserve. Malheureusement, on lui a opposé un veto.

194. C'est avec une préoccupation croissante que le Gouvernement australien a suivi le cours des événements rapides et de plus en plus de mauvais augure : la poursuite du conflit sanglant au Kampuchea, la détérioration conséquente de la situation le long de la frontière sino-vietnamienne, les heurts intermittents et, tout récemment, l'entrée de forces chinoises nombreuses au Viet Nam. Ce sont là des faits graves qui peuvent avoir les plus sérieuses conséquences pour la paix et la stabilité du Sud-Est asiatique. Les risques d'une extension du conflit pourraient avoir des conséquences incalculables.

195. Les guerres qui ont affligé les Etats indochinois au cours des 30 dernières années ont amené des souffrances et une misère indicibles. Lorsque les hostilités ont finalement cessé, le monde espérait enfin voir une longue période de paix s'instaurer, au cours de laquelle le bien-être des populations de la région pourrait être assuré. Nous regrettons profondément ces nouvelles effusions de sang et ces nouvelles souffrances. Nous croyons qu'aucun effort ne doit être épargné pour établir sans délai la paix dans la région.

196. L'Australie voudrait voir s'instaurer une situation qui permette aux pays de la région, aussi bien à titre individuel que collectif, de poursuivre des politiques visant à promouvoir la stabilité politique, le progrès économique, le bien-être social et la cohésion.

197. La politique étrangère de l'Australie repose sur un appui sans réserve au principe selon lequel, quelle qu'en soit

la cause, les différends entre pays doivent être réglés par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la Charte. Dans ce contexte, nous avons noté — et nous y souscrivons chaleureusement — les objectifs de l'appel commun des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est dans une déclaration du Président du Comité permanent de l'Association, le Ministre des affaires étrangères d'Indonésie, le 20 février [S/13106].

198. Le Gouvernement australien, depuis quelque temps déjà, a constaté que la situation dans les Etats d'Indochine se détériorait et constituait un danger potentiel non seulement pour notre région mais pour le monde en général. Nous avons fait connaître nos préoccupations à l'échelon le plus élevé à un certain nombre de pays du monde. Mon premier ministre a dit le 22 février : "Nous cherchons à contribuer à contenir les activités des protagonistes et à réduire les tensions dans la région."

199. Nous demandons instamment à tous les membres du Conseil de réfléchir à la gravité de la situation, à la nécessité d'observer le maximum de modération dans cette situation précaire et dangereuse et de prendre en considération les appels qui ont été lancés de toutes parts pour l'adoption de mesures aboutissant à la restauration de la stabilité et de la paix dans la région.

200. Le Gouvernement australien est fermement convaincu que des cessez-le-feu doivent intervenir immédiatement dans les conflits. Nous demandons au Viet Nam de retirer ses forces du Kampuchea et à la Chine de retirer ses forces du Viet Nam. Cela amènerait une réduction immédiate de la tension et fournirait l'occasion d'un effort concerté permettant de trouver des solutions aboutissant à des règlements durables. Ces derniers doivent reposer sur le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats ainsi que du droit des peuples de choisir leur propre gouvernement.

201. Dans ces efforts, nous appuyons chaleureusement l'appel qu'a lancé le Secrétaire général dans sa déclaration du 22 février tendant à ce que les protagonistes parviennent à une solution pacifique de leurs différends et nous nous félicitons de ce qu'il soit disposé à mettre ses bons offices à la disposition des intéressés.

202. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le dernier orateur est le représentant de la Pologne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

203. M. JAROSZEK (Pologne) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous remercier, ainsi que les membres du Conseil, de donner la possibilité à la délégation polonaise de présenter au Conseil la position de la Pologne sur la question à l'étude. En même temps, je ne saurais me dispenser de vous transmettre personnellement nos félicitations les plus sincères à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil. Je le fais avec d'autant plus de satisfaction que je vous connais depuis longtemps en tant que diplomate habile et riche d'expérience et comme représentant éminent de l'Etat du Koweït, avec lequel mon

pays maintient des relations amicales de coopération constructive.

204. La délégation polonaise est venue devant le Conseil, comme d'ailleurs tous ceux qui sont présents ici, pour discuter d'une atteinte brutale à la paix et à la sécurité internationales à la suite de l'agression commise par la Chine contre la République socialiste du Viet Nam. L'attitude de mon gouvernement envers les actes de l'agresseur a été clairement définie dans sa déclaration du 18 février [voir S/13108]. Condamnant comme il le fait avec une indignation profonde l'agression commise contre la République socialiste du Viet Nam, le Gouvernement polonais considère qu'il s'agit d'une violation des principes fondamentaux du droit international et d'une manifestation de la politique dangereuse d'expansionnisme et d'hégémonie poursuivie par les dirigeants chinois.

205. Tel étant le cas, l'objet des délibérations du Conseil n'est pas la situation au Sud-Est asiatique ou en Indochine, car ce n'est pas cette situation qui a engendré une sérieuse menace à la paix mondiale. Nous sommes aux prises ici avec une attaque armée préméditée et sans frein contre un Etat souverain. Et c'est très précisément cette attaque qui a fait éclater la guerre au Sud-Est asiatique et qui a, par là, créé une sérieuse menace à la paix et à la sécurité internationales.

206. Il y a un certain temps déjà que l'on voyait se préciser le danger d'une agression chinoise contre le Viet Nam. En fait, il a débuté lorsque les milieux dirigeants chinois se sont embarqués dans leur politique de chauvinisme de grande puissance à l'égard de leurs voisins et du monde en général.

207. Au cours des mois récents, le Gouvernement et le peuple du Viet Nam n'ont cessé d'avertir la communauté internationale que les autorités chinoises intensifiaient leurs activités armées à la frontière vietnamienne et s'étaient lancées dans des préparatifs fiévreux en vue d'une guerre contre le Viet Nam. Les dirigeants de Pékin, eux, ont ouvertement proclamé qu'il fallait "donner une leçon nécessaire au Viet Nam", que "le Viet Nam devait être puni". Ils ont alors avancé des prétextes inventés de toutes pièces, comme par exemple que la Chine était "poussée à bout" et que pour assurer son développement elle avait besoin d'un "environnement international pacifique". Aussi consternants que puissent sembler ces arguments, ils ont une résonance familière à nos oreilles. C'est en effet très exactement ceux qu'a avancés l'Allemagne nazie pour attaquer la Pologne il y a 40 ans. Peut-être la différence réside-t-elle dans la sémantique, un jugement arbitraire et unilatéral pouvant, de nos jours, pousser un Etat, en particulier un Etat agressif, à parler de son "environnement international pacifique", alors qu'il y a 40 ans on parlait tout simplement de *lebensraum*. En vérité, bien peu de gens auront pu être trompés par des arguments de cette nature, qui ne sauraient leurrer personne, car l'agression ne peut être ni justifiée ni tolérée, et tôt ou tard l'agresseur est voué à s'effondrer sous la disgrâce et le mépris. L'histoire des précédentes invasions du Viet Nam n'est qu'une illustration de plus de cette vérité indéniable.

208. Ceux qui étudient les relations internationales auront certes de quoi rester songeurs lorsqu'ils en viendront aux politiques agressives actuelles de la Chine à l'égard de ses voisins à la lumière des proclamations que la délégation de ce pays a pu faire lorsque l'Organisation des Nations Unies, en 1974, a adopté ce document historique que fut la Définition de l'agression [résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée générale]. Il apparaîtra clairement aussi pourquoi la Chine s'est opposée avec tant de véhémence à la conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales.

209. Toute agression doit se heurter à l'opposition la plus résolue et à la condamnation la plus sévère. Mais le cas qui nous est soumis ici doit nous inspirer d'autres observations encore. Un Etat souverain, Membre de l'Organisation des Nations Unies et membre du mouvement des non-alignés, a été envahi par une puissance étrangère qui prétend avoir son propre droit — un droit exclusif — de porter des jugements à l'égard des autres et de punir autrui, sans même chercher à recourir au mécanisme international qui existe de toutes pièces. Un membre permanent du Conseil de sécurité, qui ne manque aucune occasion de souligner combien il éprouve d'amitié pour les pays non alignés et en développement, soumet l'un d'entre eux — un pays qui est le symbole même de la lutte pour la libération, l'indépendance et la souveraineté — à toutes sortes de manœuvres et de chantages, pour finalement déclencher contre lui une agression armée. Point n'est besoin pour moi de m'étendre sur les dangers à la paix mondiale que représente un tel recours à la force avec les précédents qu'il implique.

210. Pendant des dizaines d'années, le Viet Nam a mérité l'admiration du monde entier pour son attitude héroïque face à toutes sortes d'agresseurs et d'impérialismes. Il a toujours remporté la victoire et repoussé les invasions. Nous ne doutons aucunement que cette fois encore il parviendra triomphalement à repousser la plus récente manifestation de l'expansionnisme et de l'hégémonisme chinois. Mais alors que la juste lutte du peuple vietnamien continue, la communauté internationale ne saurait rester impassible face à cette violation des plus flagrantes des buts et principes des Nations Unies, car cela reviendrait à accepter l'agression et les aspirations chauvinistes d'une grande puissance. Ce serait, par là même, inviter la Chine à engager d'autres actions semblables aux dépens d'autres de ses voisins.

211. En offrant sa totale solidarité et son plein appui au Gouvernement et au peuple de la République socialiste du Viet Nam, la Pologne demande avec insistance qu'il soit mis fin à toutes les opérations militaires contre le Viet Nam, que les troupes chinoises se retirent immédiatement du territoire vietnamien et qu'un dédommagement soit versé au Viet Nam pour tous les dégâts et les pertes découlant pour lui de l'agression chinoise non provoquée. Nous estimons aussi qu'il faut mettre fin à toutes livraisons d'armes et de technologie militaire à destination de l'agresseur chinois. Ma délégation appuie donc totalement le projet de résolution soumis au Conseil par la Tchécoslovaquie et l'Union soviétique dans le document S/13117.

212. Dans le cas qui nous occupe, le Conseil de sécurité ne saurait exercer sa responsabilité première à l'égard du

maintien de la paix et de la sécurité internationales que s'il condamne dans les termes les plus clairs l'agression et que s'il adopte des mesures efficaces pour y mettre fin et en éliminer toutes les conséquences.

213. Il est regrettable que face à la dangereuse situation entraînée par cette agression contre la République socialiste du Viet Nam on assiste, tant en cette salle qu'en dehors, à des tentatives en vue de détourner l'attention du nœud de la question en cherchant à lier le problème à la situation intérieure d'un autre pays, en l'occurrence le Kampuchea. Si au moins certains des avocats de cette relation artificielle et sans fondement voulaient bien appliquer le même critère à l'action que mène actuellement la Chine contre le Viet Nam, s'ils voulaient bien juger cette action selon les mêmes critères qu'ils emploient pour juger les développements au Kampuchea, nous aurions à dénoncer beaucoup moins d'exemples de recours au principe "deux poids, deux mesures" à des fins d'expédient politique. A cet égard, je ne saurais trop fermement souligner que le seul représentant légal de la République populaire du Kampuchea est son nouveau gouvernement dirigé par le président Heng Samrin. Les renégats politiques payés et appuyés par ceux qui ont attaqué le Viet Nam n'ont aucun poids politique, juridique ou moral.

214. Etant donné les circonstances qui entourent le cas actuellement soumis au Conseil, nous ne pouvons accepter les tentatives faites en vue de mettre l'agresseur sur le même pied que la victime de l'agression. Dans ce contexte, en appeler aux "parties intéressées" ne peut que surprendre, car il n'y a qu'une partie qui doit être condamnée pour son agression contre la République socialiste du Viet Nam. Ceux qui sont enclins à méconnaître ce critère important semblent indiquer par là qu'au lieu de s'intéresser véritablement à la cause d'une paix et d'une détente réelles dans le monde ils préfèrent jouer un jeu étrange pour servir leurs propres intérêts égoïstes. Agir de connivence dans une agression ou prétendre esquiver toutes mesures effectives pour s'y opposer revient en fait à encourager l'agresseur. C'est une attitude à la fois dangereuse et inadmissible. De telles méthodes n'ont jamais réussi dans le passé, et elles sont vouées une fois de plus à l'échec.

215. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*): Je remercie le représentant de la Pologne pour les paroles chaleureuses qu'il m'a adressées et pour la référence qu'il a bien voulu faire aux relations cordiales qui existent entre son pays et le mien.

La séance est levée à 19 h 30.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
